communauté urbaine
GRAND LYON MAGAZINE
N°11 JANVIER.FÉVRIER 05

DOSSIER

INDISPENSABLE AGRICULTURE !

BUDGET 2005
EFFORT SOUTENU EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT

LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION
UNE MÉTROPOLE EN MUTATION, DES VILLES ET DES VILLAGES QUI AVANCENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
GRAND LYON, ACTEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

www.grandlyon.com

ÉVÉNEMENT

PRIMEVÈRE

UNE CUEILLETTE « AUTREMENT »

Du 25 au 27 février, le salon de l'écologie et des alternatives propose d'aller cueillir à Eurexpo quelques bonnes idées pour changer ses habitudes.

Pour sa dix-neuvième édition, ce salon aux allures de printemps avant l'heure réunira à Eurexpo-Lyon quelque quatre cents exposants et des animations représentant le monde de l'écologie et, plus largement, des façons de faire « autrement ». Les exposants sont des associations, des producteurs ou des artisans qui défendent au quotidien une éthique, une économie ou des méthodes fondées sur une réflexion alternative ou bio.

Pour les grands et les petits

Avec des ateliers auxquels parents et enfants peuvent participer ensemble, un espace dédié aux jeunes, ainsi que des animations spécialement conçues pour les petits à partir de trois ans et ses 30 000 visiteurs attendus, Primevère s'impose, non plus comme un fief de militants écolos, mais comme un salon résolument grand public mobilisant une logistique lourde. Pourtant, pas question de prêcher en l'air : l'événement s'applique à lui-même l'éthique sur laquelle il repose en privilégiant les sacs en coton, les produits de nettoyage écologiques, les petits tarifs et le papier recyclé. Pas de sachets en plastique sur les lieux, le public est invité à venir avec sa curiosité et son panier pour faire son marché. ‹

→ **Salon Primevère,** du 25 au 27 février, Eurexpo-Lyon. Tél. : 04 74 72 89 90.

Le Grand Lyon sur Primevère

Sur son stand de 18 mètres carrés, le Grand Lyon développe le thème général du salon, l'agriculture. L'exposition mettra en relief la diversité des filières agricoles présentes sur le territoire de la communauté urbaine avec, en invités d'honneur, quelques richesses spécifiques de l'histoire végétale locale. Des variétés de roses, les cardons, une espèce de cerise, d'abricot ou de poire ont ainsi été créés dans le Grand Lyon avant d'acquérir une renommée internationale et seront mis en vedette. L'« Empreinte écologique », borne interactive calculant les dépenses énergétiques en ressources vitales de chaque personne en fonction de son mode de vie sera également au rendez-vous.

Destination tourisme équitable

Ce concept a plus de trente ans et il ne représente pourtant qu'un mode marginal de voyage. Le tourisme équitable se veut avant tout responsable et respectueux de l'environnement et des populations locales et s'inscrit dans une démarche de développement durable. La Ville de Lyon et le Grand Lyon soutiennent le salon Primevère dans son initiative de donner, pour la première fois, une réelle visibilité à l'idée et aux acteurs du tourisme solidaire. Ce thème devrait également faire l'objet, en 2005, d'une campagne de communication « grand public » lancée par la délégation à l'économie sociale et solidaire de la Ville de Lyon.

BRON

LIVRES EN FÊTE

La dixième édition de la fête du Livre de Bron se déroulera du 11 au 13 mars à l'hippodrome de Parilly. Il s'agit bien d'une fête et non d'un salon, le livre est célébré à travers ses auteurs et des rencontres-débats autour de leurs ouvrages. Cette année, le thème retenu est celui « des objets ont la parole ». Parti pris culturel d'échanges et de dialogues qui a hissé la manifestation au premier rang national avec plus de 35 000 visiteurs en 2004, venus d'horizons multiples.

→ **Pour plus de renseignements,** association Lire à Bron. Tél. : 04 78 26 09 31.

GR MAG N°11 LYON

ÉVÉNEMENT PAGE **2**
Le salon Primevère propose de remplir son panier de trouvailles écologiques.

ACTUALITÉS PAGES **4** ET **5**
Les travaux des berges du Rhône sont lancés avec l'aménagement des quais pour l'accostage des péniches.

URBANISME PAGES **6** À **8**
Focus sur six projets d'urbanisme ambitieux dans les communes du Grand Lyon.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAGE **9**
Le Grand Lyon vise une place parmi les quinze premières métropoles économiques européennes.

BUDGET PAGES **10** ET **11**
Le budget de la communauté urbaine est marqué par une augmentation des opérations d'investissement.

DOSSIER : INDISPENSABLE AGRICULTURE ! PAGES **12** À **14**
L'agriculture tient une place importante dans le territoire du Grand Lyon et s'affirme comme un enjeu d'avenir.

DÉPLACEMENT PAGE **15**
Les tunnels de la Croix-Rousse et de Fourvière font l'objet d'importants travaux de rénovation en vue de renforcer la sécurité.

ENVIRONNEMENT PAGES **16** ET **17**
Le point sur un protocole d'accord pour réduire les nuisances autour des chantiers de l'agglomération.

RAYONNEMENT PAGE **18**
Une charte de coopération économique réunit les villes de Turin, Barcelone et Lyon.

COMMUNES PAGES **19** À **21**
Neuville-sur-Saône, La Mulatière, Fontaines-sur-Saône.

TRIBUNE PAGES **22** ET **23**
La parole aux groupes politiques du Grand Lyon.

À VOTRE SERVICE PAGE **24**

GRANDLYON MAGAZINE
N° 11 JANVIER/FÉVRIER 2005
Direction de la communication
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03
Tél. 04 78 63 46 19

Directeur de la publication **Jean-François Lanneluc**
Rédaction **Agence de Presse NF2, Julie Laurent**
Photos **Jacques Léone - Audrey Lenoir**
Frédéric Guignard-Perret - Elisabeth Rull
Alain Guillemaud
Maquette **Alexandre Lagneau** / Mise en page **Micro 5**
Impression **Fot**
Tirage 600 000 exemplaires / Dépôt légal en cours

« ENRICHISSONS-NOUS DE NOS DIFFÉRENCES ! »

La force d'un territoire, c'est la somme de ses pluralités. L'une des grandes forces du Grand Lyon, ce sont ses cinquante-cinq communes aux profils diversifiés mais aussi complémentaires. Art et industrie, ville et campagne, histoire et modernité, tradition et avant-gardisme, la communauté urbaine conjugue avec bonheur et sens de la compétitivité des talents multiples qui s'enrichissent de leurs différences. Depuis l'antiquité, elle s'est toujours adaptée aux contraintes économiques et sociales… pour mieux les devancer en quelque sorte !

Le Grand Lyon s'inscrit ainsi dans une dynamique novatrice qui en fait un espace attractif à l'échelle européenne, ainsi que le premier pôle de développement et de rayonnement français en dehors de la région parisienne. Il poursuit avec la même détermination aujourd'hui au travers de grands projets comme la liaison rapide entre l'aéroport Lyon-Saint Exupéry et le quartier d'affaires de la Part-Dieu, le palais des Congrès à vocation internationale (amphithéâtre de 3 000 places), le biopôle de Gerland, le parc technologique de la Porte des Alpes ou le site Lyon-Confluence… Un élan contagieux qui pousse chaque commune du Grand Lyon à emboîter le pas à sa métropole. Modernisations, embellissements, nouvelles constructions, diversification de l'habitat avec une large part accordée aux logements sociaux : autant de chantiers qui offriront bientôt aux habitants un meilleur cadre de vie et un terrain favorable à leur épanouissement. Ainsi, les actions mises en lumière dans les pages suivantes ne sont que quelques exemples parmi les réalisations actuelles du Grand Lyon et témoignent de notre volonté de répondre aux besoins de la population.

Gérard Collomb
Président de la communauté urbaine de Lyon

ACTUALITÉS

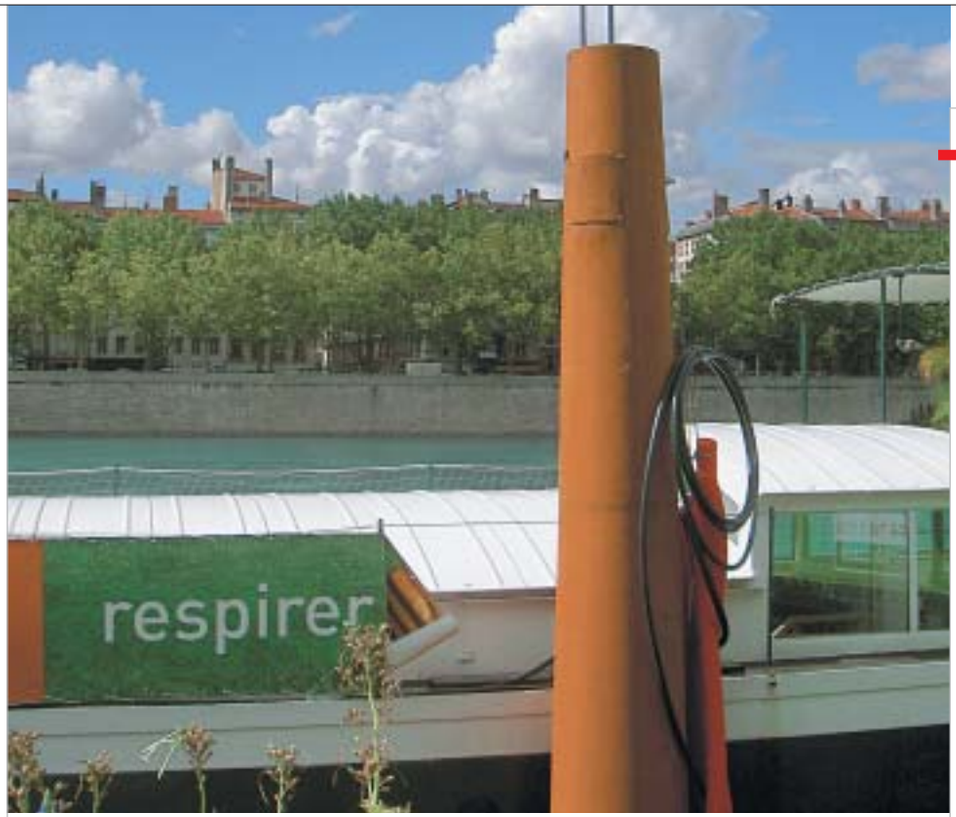

TRAVAUX

Berges sécurisées et… péniches bien accostées !

Dans le cadre des berges du Rhône, les travaux fluviaux ont démarré, début février, par la pose des ducs d'Albes pour une durée de neuf mois. Objectifs : sécuriser l'accostage des péniches, éclairer les berges et raccorder aux réseaux en eau potable et électricité.

Depuis début février, les berges sont en travaux pour l'installation de soixante-dix ducs d'Albes qui vont progressivement modifier le visage des berges.
Véritables objets de mobilier urbain, ils diffuseront une lumière bleue-verte. Les balades nocturnes sur les quais prendront donc de nouvelles couleurs. Ils informeront également du niveau du Rhône grâce à des échelles de crues.
Le chantier, qui a démarré entre le pont Gallieni et le pont de l'Université, va progresser de pont en pont pendant neuf mois. Pour chacune des huit séquences prévues, il faut compter environ cinq à six semaines de travaux.
À partir de septembre, le chantier s'installera cette fois-ci sur le bas-port même. ‹

→ **Pour plus de renseignements :**
www.grandlyon.com

Le chantier des bas-ports

→ **Septembre 2005-décembre 2006**
À partir de septembre 2005, le chantier s'installe sur les bas-ports entre :
- l'Estacade nautique, du pont de l'Université au pont de la Guillotière
- les Terrasses de la Guillotière, du pont de la Guillotière au pont Wilson.

→ **Novembre 2005 à mars 2007**
- Le Port de l'Université, du pont Gallieni au pont de l'Université
- la Grande prairie, du pont Wilson au pont Lafayette
- Les Rives habitées et les jardins, du pont Lafayette au pont Morand.

→ **D'avril 2006 à novembre 2007**
- La Ripisylve aval (en aval du pont du chemin de fer).

→ **Du 15 juin 2006 à juillet 2007**
- La Ripisylve amont, du pont Morand au pont Delattre-de-Tassigny
- Le Bretillot, du pont Delattre-de-Tassigny au pont Winston-Churchill.

LYON VISION MODE

Label made in Lyon

Avec son label Lyon Vision Mode, le Grand Lyon affiche sa volonté de fédérer les énergies, d'encourager les échanges entre les acteurs de la mode, de mettre en valeur les métiers, les savoir-faire et les richesses pour imposer Lyon et sa région comme métropole européenne. Et il l'a prouvé une nouvelle fois, en soutenant les deux événements incontournables du mois de février, le salon de la bijouterie Print'Or et la troisième édition de Fashion Week.

Fashion Week
Deux jours d'affaires, de défilés, en continu… la troisième édition de Fashion Week, qui a eu lieu les 7 et 8 février dans les locaux réhabilités de La Fabrik à Caluire s'est imposé comme un événement de premier plan.
Organisée par l'Espace Mode, et sous la direction de Rocco Grassano, dans une friche industrielle de 900 mètres carrés, celle-ci s'est très bien adaptée à l'événement, notamment pour mettre en valeur les six défilés de mode.
La Fashion Week, convention d'affaires organisée par l'Espace Mode et principalement axée sur le thème de la distribution dans le secteur de l'habillement, est un outil destiné à favoriser les échanges professionnels et à valoriser les réalisations de la mode en Rhône-Alpes.
Pendant ces deux jours, elle a mis en lumière toutes les nouvelles tendances de la mode actuelle et celles de demain en se concluant par un défilé ouvert au grand public.

Print'Or
Salon leader en France pour les professionnels du secteur horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie, Print'or a fêté en 2005 sa treizième édition du 6 au 8 février à Lyon Eurexpo avec la présence de créateurs lyonnais tels qu'Alain Roure, Jean-Marc Garrel ou Augis… Le rachat par le groupe international EMAP en décembre 2003 a amené de nouvelles perspectives de croissance au salon qui a réuni environ 500 marques et accueilli près de 10 000 visiteurs.
Pendant ces trois jours, Lyon a affirmé son rôle de capitale incontournable de la créativité. ‹

HANDICA 2005

Une ville accessible à tous

Du 30 mars au 1er avril à la halle Tony-Garnier, le salon Handica présentera les différents produits, services et innovations concernant les domaines du handicap. L'occasion pour le Grand Lyon de mettre en avant sa politique d'aménagement et ses actions en la matière.

Salon international pour la conquête de l'autonomie, sur 17 000 mètres carrés, plus de 250 exposants du monde entier viendront présenter leurs nouveautés pour améliorer l'autonomie des personnes concernées par le handicap. Parmi ces stands, la Ville de Lyon, le Sytral et le Grand Lyon animent un espace commun informant le public.

Faciliter les déplacements est, notamment, l'une des préoccupations quotidiennes du Grand Lyon qui veille à respecter sa charte d'accessibilité qui fixe des préconisations et des obligations à respecter, lors d'aménagements de rues ou d'espaces publics : l'abaissement des trottoirs, l'installation de bandes podotactiles et la création de places de stationnements réservées. Toutes ces installations sont testées avant leur mise en place. C'est le cas de la nouvelle génération des feux sonores qui seront expérimentés, les 28 février, 1er et 2 mars, en grandeur nature (aveugles et malvoyants) sur le carrefour complexe de la place Jean-Macé, pôle multimodale par excellence regroupant divers modes de déplacements : la voiture, le métro, le bus, le tramway, le vélo et bien sûr le piéton.
Par ailleurs, le Grand Lyon procède à une série d'aménagements. La place Antonin-Perrin sera notamment réservée, pendant ces trois jours, au stationnement des véhicules des personnes à mobilité réduite, le parking du palais des Sports accueillant les véhicules des visiteurs. ‹

→ **Pour en savoir plus :** www.handica.com

COOPÉRATION

Lyon et Philadelphie se donnent la main

La signature en octobre dernier d'une charte de coopération entre le Grand Lyon et la Ville de Philadelphie ouvre la voie à des échanges culturels et économiques lumineux.

Jean-Michel Daclin, vice-président du Grand Lyon en charge du Rayonnement international et de la Coopération décentralisée, a signé le 8 octobre dernier avec son homologue de la ville américaine de Philadelphie une charte de coopération destinée à offrir un cadre adéquat au développement des échanges économiques, culturels et éducatifs entre les deux agglomérations ; celles-ci s'engageant également à faire la promotion de leurs événements respectifs.
Beau symbole, elles se retrouvent dans la lumière puisque Philadelphie, qui a utilisé la lumière urbaine dans la lutte contre l'insécurité, s'intéresse désormais à ses dimensions esthétiques. Autre point commun, une stratégie de développement économique basée sur l'innovation et la technologie. Le réseau « Lyonbioadvisor » destiné à la promotion du secteur des biotechnologies est d'ailleurs présent chaque année aux États-Unis sur le salon mondial Bio. Dans ce nouveau cadre, des partenariats entre les entreprises des deux agglomérations spécialisées en sciences du vivant seront mis sur pied. ‹

Signature de la charte de coopération

VILLEURBANNE

Remplacement du collecteur d'assainissement cours Tolstoï

Depuis le 10 janvier et pour une durée de cinq mois, les travaux pour remplacer le collecteur d'assainissement situé sous le cours Tolstoï ont commencé. Ce qui engendre des perturbations de circulation et de stationnement importants de la place Albert-Thomas à la rue Pascal et de la rue des Peupliers au début de la rue Léon-Blum.
Ce collecteur de près de deux mètres de hauteur était très ancien et présentait des risques de rupture importants. Il devenait urgent d'intervenir. Les zones de chantier évolueront en fonction de l'avancement des travaux et tout sera mis en œuvre pour rendre les voies de circulation aux automobilistes dans les meilleurs délais.
En attendant, de la place Albert-Thomas à la rue Pascal, la circulation est impossible à l'exception des riverains et de la ligne de bus numéro 1. Du passage des Peupliers au début de la rue Léon-Blum, les voies de circulation sont réduites, les lignes de bus 11 et 38 sont déviées et les arrêts modifiés. Une signalétique adaptée est mise en place pour guider et informer les automobilistes et les piétons. ‹

SCOT

Des territoires, un destin pour 2030

Mis en place par la loi Solidarité et Renouvellement urbain, le Schéma de cohérence territoriale (Scot) doit définir un projet de développement de l'agglomération lyonnaise à horizon 2030. Il s'agit de préparer les conditions de vie futures des 1 250 000 habitants du Grand Lyon : se loger, se déplacer, travailler, accéder aux services, se distraire… Le 17 mars, un séminaire rassemblera les élus des soixante-douze communes de l'agglomération qui définiront les quatre ou cinq thèmes et territoires présentant des enjeux remarquables. ‹

LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION

DES VILLES ET DES VILLAGES QUI AVANCENT

Le Grand Lyon, c'est cinquante-cinq communes bien décidées à relever les défis des prochaines années et à offrir une meilleure qualité de vie à leurs habitants.
Tour d'horizon de six projets d'urbanisme ambitieux.

DÉCINES

S'inscrire dans la dynamique de développement de l'Est lyonnais

Parti d'un constat simple, celui d'un bourg peu agréable à vivre en raison d'une faible densité de l'habitat, de l'éparpillement des équipements et services et d'un manque d'attractivité du tissu commercial, Décines est en train de conduire avec succès l'un des plus ambitieux projets urbains du moment. Un chantier de quelque 28 millions d'euros (dont 19,5 M€ pour le Grand Lyon et 2,5 M€ pour la commune) qui s'inscrit parfaitement dans le paysage d'un Est lyonnais en pleine recomposition.
Approuvé par le Grand Lyon en juillet 2004, le chantier s'étendra dès 2006 sur une superficie de 4,2 hectares bordée par le centre-ville, l'avenue Jean-Jaurès, la rue de la Fraternité et, au nord, le site dédié à la future ligne de tramway, Léa. Il joue sur tous les tableaux, s'agissant de renforcer l'offre d'habitations, de revivifier le commerce, d'offrir une dimension paysagère au cœur de la ville et, bien sûr, de profiter de la venue du tramway.

Un millier d'habitants attendus
Au programme, donc, dans l'idée de casser cette image de « village-rue », la création d'une véritable zone commerçante avec une moyenne surface de 1 500 mètres carrés et une dizaine de boutiques qui redonneront une activité et une âme au village. Un ensemble cohérent, assorti de la construction de 350 logements, dont 20 % en logements sociaux et le reste en accession à la propriété. À terme, aux alentours de 2015, un millier d'habitants supplémentaires est attendu, ce qui passe aussi par un soin tout particulier porté à la douceur de vivre. Ainsi, un square

sera aménagé, des allées piétonnes, des espaces de promenade, des pistes cyclables, des parkings souterrains pour les voitures… Bref, une ville au visage redessiné autour de trois places emblématiques : la place du Tram, futur lieu d'échanges et de convivialité, la place François-Mitterrand, mail piétonnier agréable pour la promenade et la place Roger-Salengro, lieu de marché directement relié au nouvel espace de centralité. ‹

RILLIEUX-LA-PAPE

Une mue profonde s'engage

Revaloriser son centre-ville, telle est l'ambition de Rillieux-la-Pape qui a engagé un vaste programme de rénovations et de constructions. Une redynamisation nécessaire pour améliorer le cadre de vie des habitants de cette ville dont la population est en augmentation constante depuis une dizaine d'années.
La municipalité de Rillieux-la-Pape est bien décidée à tout mettre en œuvre pour modifier l'image de la ville. Modèle de l'urbanisme des années soixante et soixante-dix, le centre va prochainement changer de visage afin de répondre aux attentes des Rillards. C'est par exemple le cas du gymnase des Alagniers, vieux d'une trentaine d'années, qui s'offre une nouvelle jeunesse. Sol, peinture, éclairage, tout a été refait pour embellir et moderniser cet équipement très fréquenté par la population. Un dispositif de réduction des échos sonores permet une meilleure protection acoustique.

Nouveau visage pour le centre Boileau
Autre chantier en cours, la rénovation totale du centre commercial Boileau qui touche à sa fin. Les anciens locaux, trop vétustes, ont été détruits au profit de ce nouvel aménagement qui donnera directement sur la place et disposera d'un parking pour les clients. Trois commerces sont déjà installés : une pharmacie, un salon de coiffure et une épicerie. Ce projet d'envergure passe par la sécurisation de l'espace, notamment aux abords des commerces et des écoles. Élargissement des trottoirs, nouveaux arbres en terre et voies dédiées aux cyclistes vont ainsi cohabiter dans de bonnes conditions avec la circulation automobile.

L'habitat est également au cœur de ce projet d'amélioration du cadre de vie. Le quartier du Loup-Pendu comptera bientôt vingt-cinq nouveaux logements destinés à la vente, dont la construction débutera dans les prochains jours. Un habitat qui n'aura plus rien avoir avec les barres et autres tours existant depuis une trentaine d'années sur le territoire. De taille humaine, ces constructions seront en outre placées sous le signe de la protection de l'environnement selon la démarche de haute qualité environnementale (HQE) de plus en plus fréquemment adoptée par les communes. Elles seront équipées d'une chaudière collective permettant de réaliser d'importantes économies d'énergie. ‹

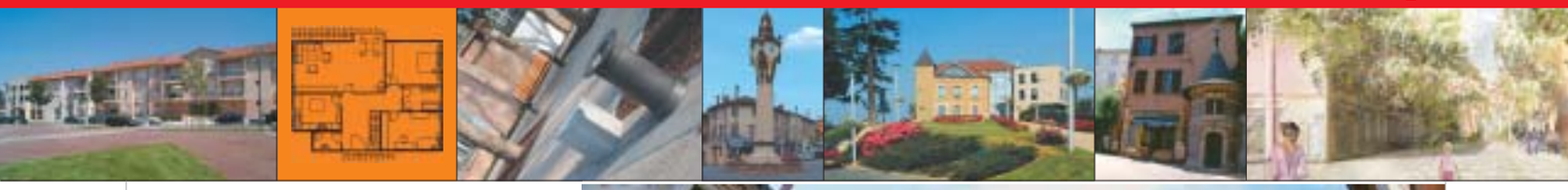

COLLONGES-AU-MONT-D'OR

Le renouveau du hameau de Trêves-Pâques

Situé sur la commune de Collonges-au-mont-d'or, le hameau de Trêves-Pâques présentera bientôt un nouveau visage, celui d'un cœur de bourg convivial. Véritable nécessité pour ce quartier sinistré en habitations et en commerces. La municipalité lance donc un important projet de requalification et de réaménagement de certains espaces afin de faire de cette zone l'un des pôles forts d'animation de la commune.

Un jardin pour chaque nouveau bâtiment
Engagés depuis 2004, les travaux se poursuivent actuellement avec le démarrage de la construction de dix logements sociaux. Un ensemble qui vient s'ajouter aux 35 nouveaux logements de la place de la Tour, en cours de livraison. Le site voit également l'arrivée de nouvelles boutiques, comme une supérette à l'enseigne Casino, un fleuriste et une banque. Le stationnement est repensé pour faciliter l'accès aux différents points de vie du secteur en intégrant de nouvelles places de parking le long des voiries et autour des immeubles.
L'environnement n'est pas oublié. Chaque nouveau bâtiment possède son propre jardin, tandis que le square Trêves-Pâques est entièrement réaménagé avec des espaces dédiés à la flânerie et propices aux rencontres. Enfin, les piétons pourront se rendre sur chaque pôle du village en empruntant un chemin piétonnier construit récemment. À la fin de l'année, les Collongeards découvriront un hameau de Trêves-Pâques flambant neuf et dynamique où il ferra bon vivre. Ces travaux nécessiteront un investissement de 2,5 millions d'euros. ‹

TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Un projet mûrement réfléchi

Depuis les années quatre-vingt-dix, la municipalité de Tassin-la-Demi-Lune en collaboration avec le Grand Lyon travaille au réaménagement de son centre-ville. Un long travail de concertation a été engagé afin de doter la commune d'un véritable lieu de vie s'articulant autour de jardins, commerces et logements. Les premiers coups de pioche viennent de débuter.
Trop souvent dans l'esprit des habitants et des communes avoisinantes, le centre-ville de Tassin-la-Demi-Lune se résume en la seule place Vauboin, plus communément appelée place de l'Horloge. Il est vrai qu'à ce jour, la ville ne possède pas de lieu identifiable d'animations faisant office de cœur de vie. La volonté de la mairie est donc de palier à ce manque en restructurant le centre autour d'espaces publics de qualité et d'un pôle commercial attractif.

27 800 mètres carrés de nouveaux logements
L'opération programmée couvre une superficie de 4,7 hectares et va se traduire, en premier lieu, par la création d'un jardin public, place Péragut devant la mairie, point de départ d'un mail nouveau de 35 mètres de largeur, permettant aux piétons de cheminer de l'hôtel de ville à la rue de la République en longeant les différents équipements publics comme la poste et les écoles. Le long de cette voie, des commerces prendront place sur plus de

9 500 mètres carrés situés en rez-de-chaussée de 27 800 mètres carrés de nouveaux logements, dont 20 % à vocation sociale. Ces travaux visent à transformer le site en une esplanade qui accueillera à terme le marché.
Aujourd'hui, cet important chantier de 25 millions d'euros vient enfin de se concrétiser avec le lancement de la phase de consultation des entreprises. Mais la municipalité a d'ores et déjà procédé aux acquisitions foncières nécessaires et à la démolition, en décembre, des anciens bâtiments de l'entreprise Graines Loras. La fin des travaux est programmée pour le dernier trimestre de 2006. ‹

LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION

MIONS

La mairie au cœur de la ville

Les premières pelleteuses et autres grues viennent de s'installer dans le cœur de Mions, tout autour de la mairie. Un chantier de 4,9 millions d'euros, qui s'achèvera à la fin de 2006, nécessaire afin de doter la commune d'un véritable centre-ville et de logements résidentiels et sociaux en nombre. Actuellement, le quartier de l'Hôtel de ville est en effet mal desservi, aussi bien en ce qui concerne les déplacements que les équipements collectifs. Une nouvelle voie de circulation, dans le sens nord-sud, sera percée d'ici le printemps aux abords du collège Les Tilleuls et reliera les principaux axes et services de la ville.

Habitations sous le signe de la haute qualité environnementale

Dotée de larges trottoirs et de pistes cyclables, cette artère deviendra la colonne vertébrale de Mions et débouchera sur un nouveau jardin public. Ce coin de verdure et de promenade sortira de terre dans les prochaines semaines et, à terme, pourra accueillir les nouveaux bâtiments de la mairie. À proximité, en collaboration avec l'Opac du Rhône, une cinquantaine de logements seront construits, dont 1 500 mètres carrés en rez-de-chaussée réservés aux commerces. L'ensemble de ces aménagements dotera Mions d'une entrée identifiable, pratique et facilement accessible. Un second programme immobilier débutera en juin afin de donner le jour à des maisons individuelles de ville réservées aux cadres travaillant dans les communes proches. La municipalité a tenu à ce que la construction de ces nouvelles habitations soit réalisée en haute qualité environnementale, c'est-à-dire apte à générer d'importantes économies d'énergie et d'eau. Les matériaux utilisés prennent également en compte le respect de la nature : construction à base de bois, chaudière collective, recours à la lumière naturelle… ‹

LA-TOUR-DE-SALVAGNY

Le défi d'une nouvelle approche

À une petite quinzaine de kilomètres du centre de Lyon, la commune de la Tour-de-Salvagny bénéficie d'atouts nombreux, qui font sa force… mais aussi sa faiblesse. Sur ses terres, un lac de 20 000 mètres cubes réservé à la pêche, un hippodrome aux aménagements sportifs et culturels de premier ordre, le second casino de France - Le Lyon Vert - dont la table gastronomique est l'une des plus réputées de la région, un golf et un vieux bourg au charme certain… La Tour, c'est la campagne aux portes de la ville avec ce petit supplément d'équipements de qualité et de finition qui rend la vie paisible.

Mais de tels arguments ont évidemment entraîné une hausse vertigineuse des prix du foncier et des terrains, combinée à un fort étalement de l'habitat individuel. Depuis le début des années 2000, la commune a donc entrepris de se développer autrement comme en témoignent les deux grands projets du moment, la recomposition du centre, dont la place et les logements collectifs sont en cours, et l'aménagement du site appelé le Contal.

30 % de logements sociaux

Sur une superficie d'environ huit hectares, ce chantier sera lancé en début d'année prochaine. L'architecte en chef de l'opération vient d'être désigné, l'atelier Arche, ainsi que le maître d'œuvre dédié aux espaces publics, le groupement Saunier Environnement, et le paysagiste, JNC Agence Sud. Un pool de professionnels pour un projet ambitieux s'agissant de créer une zone d'habitat mixte intégrant des objectifs de haute qualité environnementale. Se développer, c'est permettre aux jeunes habitants de rester, tout en attirant des populations nouvelles susceptibles de participer au dynamisme de la commune. À la clé, un ensemble immobilier composé d'une soixantaine de maisons jumelées (en bandes ou groupées), de 25 habitations individuelles et de 40 logements collectifs. Plus de 20 750 mètres carrés de bâti au total, dont une part importante en logements sociaux (environ 30 %) mais aussi en accession à la propriété et en locatif. L'utilisation des énergies renouvelables sera privilégiée, tout comme le recours systématique à une architecture réduisant la consommation d'énergie. Innovant également sur un projet de cette dimension, la réalisation d'une coulée verte donnant du cachet à l'ensemble et offrant des solutions alternatives pour la gestion des eaux pluviales. Un réseau de chemins dédiés aux déplacements non motorisés et à la promenade sert en effet de support à la maîtrise des eaux de pluie. Un chantier qui sera totalement achevé en 2009 et dont le coût, plus de neuf millions d'euros, est financé en partie par le Grand Lyon et la commune de la Tour-de-Salvagny. ‹

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ENTREPRISES

LE GRAND LYON SE RAPPROCHE DU TERRAIN

La communauté urbaine met les bouchées doubles pour relever son défi : être dans les quinze premières métropoles européennes. Une volonté partagée par les partenaires de Grand Lyon, l'Esprit d'entreprise*.

Travaux Léa à Décines

En ce début d'année, le Grand Lyon rappelle sa volonté de figurer dans le club très prisé des quinze métropoles européennes en termes économiques. Un objectif qui passe par un renforcement de l'attractivité du territoire et du rayonnement international de l'agglomération. Afin de relever ce défi, les partenaires de Grand Lyon l'Esprit d'entreprise viennent de signer une charte avec la Fédération des associations d'entreprises des zones d'activités (FAEZA) visant à mettre en place un programme d'actions. Sur l'exemple de l'association Techlid regroupant toutes les entreprises du secteur tertiaire de l'Ouest lyonnais, neuf territoires couvrant l'ensemble du Grand Lyon, à l'exception de Lyon et Villeurbanne, ont été organisés afin de coordonner l'action économique au niveau local. Concrètement, la communauté urbaine se rapproche du terrain en fondant un réseau de proximité.

Accompagner les PME

Chaque groupement bénéficie d'un « développeur », qui agit en concertation avec les communes, la CCI, la Chambre de métiers et les associations d'entreprises. Son rôle est d'accompagner les PME dans leurs projets d'implantation ou d'extension afin que celles-ci créent des emplois. En parallèle, des actions de requalification des zones industrielles sont menées représentant un budget de 25 millions d'euros. Au programme, création de programmes immobiliers dédiés aux activités innovantes, prospection ciblée sur les pôles d'excellence, promotion de l'agglomération sur des salons internationaux.

Le Grand Lyon entend également tirer profit des grands projets actuellement en cours de réalisation, comme le développement de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, la construction de la Salle 3000 ou la mise en chantier des lignes de tramway Léa-Leslys. ‹

(*) : la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers du Rhône, le Medef Lyon-Rhône, la CGPME du Rhône et le Grand Lyon.

CHIFFRES CLÉS DE L'AGGLOMÉRATION

- 1 705 000 habitants en 2004
- 115 000 entreprises
- 750 000 emplois salariés
- 300 entreprises contribuant à 25 % de l'emploi total
- 116 500 étudiants et 10 000 chercheurs
- 6 600 créations d'entreprises en 2003, soit la 1ère agglomération française.

L'amphi à l'École Normale Sup de Science

MONDIALISATION

L'HOMME DANS L'ENTREPRISE EN DÉBAT

Le sénateur-maire de Lyon, Gérard Collomb, a annoncé l'organisation en 2006 d'un forum international économique et social sur le thème de « l'entreprise des vingt prochaines années et la place de l'homme dans l'entreprise de demain ».

La huitième biennale de l'association Lasaire a réuni, à Lyon en janvier dernier, sur le thème « Europe, emploi, élargissement et mondialisation », les différents acteurs du dialogue social national et européen. À cette occasion, Gérard Collomb et Jean-Jack Queyranne, président de la Région, ont annoncé leur volonté commune d'organiser courant 2006 un forum international économique et social à Lyon.

Un projet qui a pour ambition de créer et de faire vivre dans la durée un lieu de réflexion et d'innovation sur les dimensions économique et sociale de la mondialisation. Sur le modèle des forums sociaux de Porto Alegre et de Davos, quelque 1 600 personnes, chefs d'État, représentants d'ONG, chefs d'entreprise, personnalités politiques et dirigeants syndicaux se réuniront. Ils aborderont « les points importants pour définir l'entreprise des vingt prochaines années et la place de l'homme dans l'entreprise de demain ». Ce forum de trois jours devrait se tenir à un rythme biennal. ‹

INTERNET

La Serl tisse sa toile

La Société d'équipement du Rhône et de Lyon (Serl) vient de se doter d'un site internet flambant neuf. En se connectant à l'adresse www.serl.fr, l'internaute accède à une masse importante d'informations : des offres foncières, immobilières ou de locaux commerciaux, le descriptif de tous les projets en cours dans le Grand Lyon, ainsi qu'une présentation détaillée des métiers de la Serl. ‹

BUDGET 2005

RESSOURCES

EFFORT SOUTENU EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT

Voté cette année à hauteur de 1,421 milliard d'euros, le budget du Grand Lyon dégage une enveloppe de 250 millions d'euros pour les opérations d'investissement sur l'agglomération. Contre 210 millions en 2004, signe de la montée en puissance de la réalisation des orientations du plan de mandat.

Arrêté à 1,421 milliard d'euros, le budget 2005 du Grand Lyon marque la moitié du mandat actuel et s'inscrit dans un contexte très dynamique de l'investissement. Afin de soutenir les grandes opérations décidées à l'échelle de l'agglomération, dont la Salle 3000 ou le projet Lyon-Confluence sont les fleurons mais ne doivent pas occulter les efforts consentis dans chacune des cinquante-cinq communes, une enveloppe de près de 400 millions d'euros sera investie. Au programme par exemple : la mise aux normes de l'usine d'incinération Lyon-Sud, la livraison du parc de stationnement de la Cité internationale et une multitude de chantiers sur l'ensemble du territoire.

LES RESSOURCES 2005 DU GRAND LYON

- **Taxe professionnelle unique : 480,426 M€**
- **Recettes fiscales nettes : 270,445 M€**
- **Dotations de l'État : 362,184 M€**
- **Taxes et redevances : 176,437 M€**
  - **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**
  - **Redevance assainissement**
  - **Redevance eau potable**
  - **Péages du périphérique Nord**
- **Emprunts à encaisser : 164 M€**

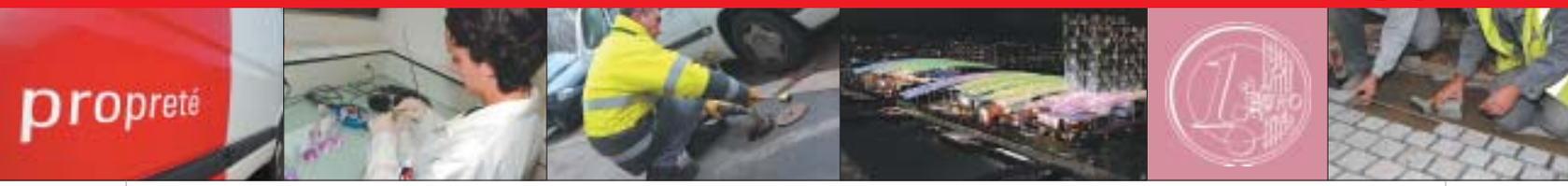

Le Grand Lyon a également décidé d'intensifier sa politique d'acquisition foncière (47,730 M€) pour aider les organismes HLM à faire face à la très forte progression des prix des terrains et du bâti. La communauté urbaine devient propriétaire de terrains qu'elle viabilise, puis cède à un prix de vente négocié pour la construction de logements sociaux ou de programmes d'accession à la propriété facilitée.

Meilleur service à moindre coût
Autre volonté, garantir des moyens d'action supplémentaires aux services dédiés à la propreté et à la voirie afin de gagner en productivité sur l'ensemble des opérations de nettoyage des rues, de collecte des ordures ménagères, d'entretien des chaussées ou des trottoirs. L'idée est bien dans l'obtention d'un meilleur service rendu aux usagers, mais à moindre coût pour la collectivité. Il faut dire que l'ensemble du budget est sous-tendu par la volonté de réaliser des économies d'échelle. Ainsi, les dépenses de fonctionnement seront inférieures aux recettes attendues afin d'intensifier les marges de manœuvre. En accompagnement, un programme d'emprunt de 164 millions d'euros, ainsi que de la vente à hauteur de 10 millions d'euros des propriétés qui ne sont plus utiles aux projets de l'agglomération, sont planifiés.

Respecter les objectifs initiaux
Tout l'enjeu est au final de garantir la bonne santé financière du Grand Lyon à court, long et moyen termes dans le respect des objectifs initiaux. À savoir, garantir un cadre de vie agréable, renforcer la compétitivité de l'agglomération et créer de la solidarité entre les générations et les territoires. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent pour 2005 à **766 euros par habitant.**

→ L'investissement brut est de **298 euros par habitant.**

→ Les dépenses de personnel du Grand Lyon représentent **20 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

→ Le Grand Lyon emploie **3 600 agents,** dont 3 225 pour les seuls services Propreté et collecte des déchets, Voirie et Eau-assainissement.

JACKY DARNE : « NOUS TIENDRONS NOS ENGAGEMENTS »

Le vice-président du Grand Lyon en charge des Finances détaille les grandes orientations de ce budget 2005 et assure que les engagements pris en début de mandat seront tenus. Interview.

Quels sont les domaines d'intervention prioritaires de ce budget ?
C'est en début de mandat que les chantiers prioritaires et les orientations destinées à construire l'agglomération de demain et à améliorer le cadre de vie ont été décidés. Comme les précédents, ce budget s'attache donc à respecter les engagements pris avec une montée en charge - qui s'intensifiera encore l'année prochaine puis en 2007 - des investissements réalisés dans les communes. Ainsi, notre budget d'investissement général augmente de 17 % afin de conduire les grandes opérations lancées, comme la Salle 3000, Lyon Confluence, les avancées du Sytral en ce qui concerne les transports ou encore les travaux dans les communes et les quartiers : la Duchère, Vaulx-en-Velin ou Rillieux-la-Pape pour ne prendre que quelques exemples.
Le budget s'adapte également à l'évolution de la conjoncture. Ainsi, le Grand Lyon a décidé de mobiliser une enveloppe de 15 millions d'euros pour l'acquisition de foncier afin d'aider les organismes HLM à faire face à l'augmentation des prix des terrains et des logements. C'est une contrainte nouvelle pour le Grand Lyon, mais que nous ne pouvions pas ignorer.
Un autre grand volet de ce budget est la proximité. Nous consacrons en effet un effort supplémentaire au fonctionnement de notre direction de la Voirie. Il s'agit d'aboutir à une meilleure organisation et à une gestion plus anticipée et programmée des services dédiés à la propreté ou à la collecte des déchets afin d'améliorer sensiblement la qualité du service rendu et donc la qualité de la vie.
Je souligne en outre que nous avons également augmenté l'aide du Grand Lyon aux cinquante-cinq communes à travers la dotation de solidarité communautaire, un effort tout particulier étant consenti en faveur des petites communes.

Pour autant, vos recettes n'augmentent que très modérément ?
En effet, tant la taxe professionnelle collectée auprès des entreprises que la dotation de l'État s'avèrent en croissance moins importante que les années précédentes. Nos produits réels de fonctionnement n'augmentent que de 2,84 %, un chiffre à mettre en relation avec nos dépenses réelles de fonctionnement, dont nous avons maîtrisé la progression à 1,87 %. Un différentiel qui, s'il ne supprime pas le recours à l'emprunt, nous permet pour une part de dégager de l'argent, donc de soutenir nos investissements et de tenir nos engagements. ‹

DOSSIER

INDISPENSABLE ET BIENFAITRICE AGRICULTURE !

Représentant 20 % de la surface de la communauté urbaine, les terres agricoles hébergent 210 exploitations dans le Grand Lyon dédiées aux fruits, légumes, céréales et à l'élevage.
La proximité de la ville confère également à cette agriculture des fonctions sociales, pédagogiques et récréatives ; toute la problématique de ce début de siècle étant de maintenir la campagne aux portes de la ville, de sauvegarder les espaces naturels survivant tant bien que mal à l'orée des cités et de les intégrer au projet global d'agglomération. Car ces poumons de verdure sont nécessaires aux citadins et, bien entendu, indispensables à ceux qui travaillent et vivent de la terre.

CHIFFRES CLÉS

- **10 000 hectares de terrains agricoles, près de 20 % du territoire du Grand Lyon**
- **10 800 tonnes de légumes produites par an**
- **6 600 tonnes de fruits par an**
- **30 000 litres de vin**
- **5 000 hectares de céréales (20 % de la surface céréalière du département)**
- **3 millions de litres de lait**
- **1 000 emplois directs, 8 000 emplois indirects**

Zones agricoles du Grand Lyon

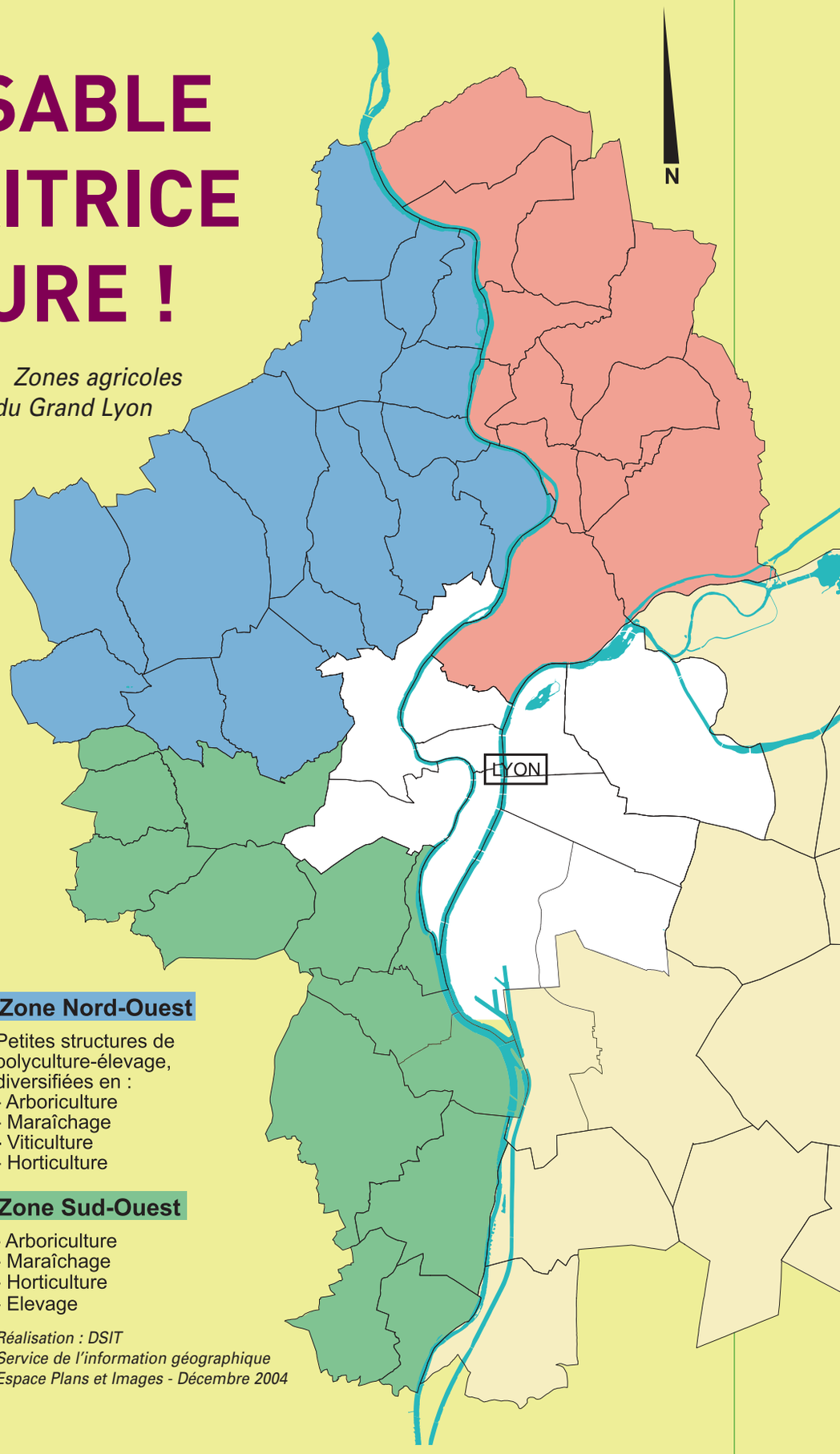

Zone Nord-Ouest

Petites structures de polyculture-élevage, diversifiées en :
- Arboriculture
- Maraîchage
- Viticulture
- Horticulture

Zone Sud-Ouest

- Arboriculture
- Maraîchage
- Horticulture
- Elevage

Réalisation : DSIT
Service de l'information géographique
Espace Plans et Images - Décembre 2004

Marché des producteurs Lyon 2e

UN ÉQUILIBRE FRAGILE ENTRE LA VILLE ET LA CAMPAGNE

Les espaces naturels et agricoles participent à l'équilibre de la ville en lui conférant des espaces de liberté et de respiration. Si Lyon reste l'une des cinq villes de France à pouvoir revendiquer une belle proportion de terrains agricoles et naturels, il convient néanmoins de rester vigilant et à l'écoute.

Zone Nord

Dominante céréalière
- Céréales
- Maraîchage
- Horticulture

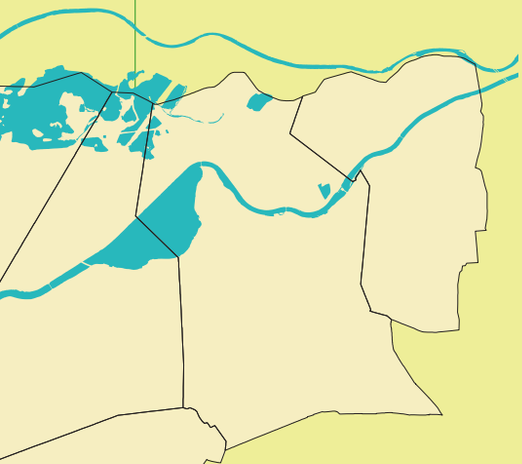

Zone Est

Dominante céréalière, diversification :
- d'horticulture
- de maraîchage
- d'élevage

La politique des années soixante-dix était de faire renaître les villages abandonnés en les transformant en villes-dortoirs : les débuts de la périurbanisation. Des milliers de citadins font alors le choix de travailler à la ville et de vivre à la campagne, ouvrant le chemin d'une explosion des prix des terrains. L'augmentation de l'urbanisation entraîne l'enclavement des exploitations agricoles, tandis que la pression foncière induit une forte spéculation sur les bâtiments et les terres. Dans ce contexte, l'un des enjeux majeurs du Grand Lyon est aujourd'hui d'intervenir pour maintenir l'équilibre ville-campagne et de répondre aux préoccupations des agriculteurs.

Impasse évitée pour Cécile Grand

Témoin, la dernière exploitation agricole de Saint-Didier-au-mont-d'Or, reprise par Cécile Grand, bien décidée à spécialiser l'exploitation familiale dans les produits laitiers. Pour obtenir les 65 hectares agricoles nécessaires à son exploitation, elle doit négocier avec 60 propriétaires différents qui, avec la spéculation sur la valeur des terrains, préfèrent vendre des terres à bâtir. Le choix est simple,le terrain constructible est 80 à 100 fois plus cher qu'un terrain agricole. Cécile est dans l'impasse ; c'est avec l'aide de la mission Écologie du Grand Lyon et de la Chambre d'agriculture, sans oublier la Safer, l'Adasea, le Syndicat des monts d'Or et les mairies de Saint-Didier et Poleymieux, qu'elle effectue les démarches pour obtenir les terrains et un permis de construire. En attendant, elle fait vivre son exploitation par la vente de produits frais : fruits, légumes, lait, fromages, œufs, vin et jus de fruits.

Consciente des dangers qui guettent son agriculture, la communauté urbaine souhaite en effet intervenir pour affirmer la vocation agricole de ses territoires et mettre en œuvre une politique de protection et de gestion des espaces agricoles. Elle vient de renouveler avec la Chambre d'agriculture du Rhône une convention d'actions permettant une

assistance technique renforcée auprès des agriculteurs et des élus. Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture a participé aux côtés des agriculteurs à l'élaboration de la charte agricole du parc nature de Miribel-Jonage.

Évolution harmonieuse du territoire

Quant au Plan local d'urbanisme (PLU) en cours de refonte, il est un autre outil important. Définissant le droit des sols, c'est-à-dire les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester agricoles ou naturelles ou quelles zones sont réservées pour les constructions futures, il propose de nouvelles pistes de réflexion pour une évolution harmonieuse de la ville, des espaces verts, de l'environnement et des ressources naturelles. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ **Cinq fruits et légumes par jour** sont indispensables à une bonne santé.

→ **Acheter des produits localement** contribue au développement durable en évitant de multiplier les réseaux de transport et en maintenant les emplois sur place.

→ Vous pouvez retrouver toutes les adresses des ventes à la ferme dans **le guide « Produits fermiers et tourisme à la ferme »**.

→ Pour connaître les différents marchés de la communauté urbaine, consultez **« le Petit Paumé » des marchés**.

Parcours de l'étang à Charly

LE LONG DES SENTIERS NATURE

Le Grand Lyon consacre chaque année une enveloppe d'environ 3 millions d'euros pour faire vivre et gérer les espaces naturels de l'agglomération.

Pour permettre aux habitants de profiter de ses espaces naturels, la communauté urbaine propose dix-huit balades faisant chacune l'objet d'une fiche. Le sentier nature de Charly-Vernaison est un bel exemple.

Charly, c'est tout à la fois dix exploitations agricoles gérant quelque 275 hectares et 3 800 Charlyrots côtoyant quotidiennement ces paysages et souhaitant profiter du cadre de vie offert par cette agriculture. Mais deux mondes qui cohabitent ainsi sur un même territoire entraînent parfois des désagréments pour tous ; grâce à la volonté des agriculteurs et de la commune, trois parcours balisés facilitent la cohabitation en organisant la fréquentation de la zone agricole.

Les mille et une facettes des sentiers

Une approche nouvelle de l'agriculture est proposée tout au long des trois balades. Les promeneurs rencontrés évoquent une véritable admiration pour cette volonté des agriculteurs de promouvoir leur métier.

Les retombées sont en effet très positives. Outre le nombre croissant de visiteurs, c'est certainement le respect porté à l'environnement qui satisfait le plus la commune. Pari gagné, les espaces verts retrouvent leur qualité de vie. Les dégradations ont pratiquement disparu.

Les communes du Grand Lyon n'ont donc pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin ! Pour ouvrir plus largement ces sentiers aux randonneurs, plusieurs villages ont décidé de les relier entre eux. Le projet des communes de Charly et Vernaison avec Saint-Genis-Laval s'inscrit dans cette logique. ‹

DOSSIER

JACHÈRES FLEURIES, L'AGRICULTURE AUX PORTES DE LA VILLE

Protéger et valoriser la nature, mieux accueillir les loisirs des citadins, développer l'éducation à l'environnement, tels sont les objectifs des Projets Nature lancés par le Grand Lyon. Enjeux difficiles mais pari tenu à Vénissieux, Feyzin et Corbas avec les jachères fleuries.

Six cents hectares de terres cultivées viennent buter sur le plateau des Minguettes. Quel contraste ! Résultat d'un partenariat financier avec le Grand Lyon, trois sentiers sont à la disposition des citadins depuis 1997.

Le Groupement d'Études pour le Développement Agricole (GEDA), composé de jeunes agriculteurs qui travaillent sur le positionnement de l'agriculture dans la région, propose depuis 2004 la mise en place de jachères fleuries sur le territoire des Grandes Terres où se trouvent ces trois sentiers. Le projet validé par le Grand Lyon, il faut planter, observer et entretenir ces jachères. Les premiers boutons apparaissent dès le mois de mai. Loin du gris du béton, ils donnent de nouvelles couleurs à la ville. Le projet connaît un véritable succès et il se voit déjà reconduit pour 2005.

Jachères fleuries à Vénissieux

Lorsqu'on interroge Hervé Garin (agriculteur et président du GEDA) sur les jachères fleuries, on sent son enthousiasme mais aussi son inquiétude quant aux aléas du métier d'agriculteur : « *Aujourd'hui, j'ai deux métiers, je suis agriculteur et paysagiste. Les pratiques agricoles changent et l'on est obligé de s'adapter. Alors, même si les jachères sont un beau projet, c'est avant tout pour que subsistent nos exploitations. C'est intéressant de voir que l'agriculture est devenue acteur à part entière des loisirs citadins.* »

Le monde agricole a évolué et a su tirer profit de cette volonté d'un retour à la nature de la population urbaine. Le projet des jachères fleuries a sans nul doute un bel avenir devant lui dans la région. ‹

DÉPLACEMENTS

TUNNELS

SÉCURITÉ RENFORCÉE

D'importants travaux de rénovation sont actuellement menés par le Grand Lyon sur les tunnels routiers de la Croix-Rousse et de Fourvière. Mot d'ordre : renforcer la sécurité.

Propriétaire de huit tunnels routiers sur son territoire, le Grand Lyon gère en direct ceux de Fourvière, Croix-Rousse, Vivier-Merle et Brotteaux-Servient et confie à la société Eperly le soin d'exploiter, rénover et effectuer la maintenance des quatre ouvrages situés sur le boulevard périphérique nord. À cet effet, le Grand Lyon s'est doté depuis avril 2004 d'un service Tunnels rattaché à la direction de la Voirie qui supervise notamment la rénovation des tunnels de la Croix-Rousse et de Fourvière, les plus anciens et les plus fréquentés avec 55 000 véhicules par jour pour le premier et 120 000 pour le second.

Une rénovation complète

Âgé de plus de cinquante ans, le tunnel de la Croix-Rousse fait en effet l'objet d'une rénovation intégrale s'échelonnant sur plusieurs années. Sa conception ne respecte pas les normes de sécurité édictées à la suite de la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, dispositions s'appliquant aux ouvrages appartenant à l'État mais que le Grand Lyon a souhaité appliquer dès à présent. Après les travaux d'urgence sur la cheminée n° 4, visant à remplacer les réseaux de ventilation d'air frais et pollué, le chantier se poursuit jusqu'à la fin de l'année avec des opérations de génie civil, de changement des systèmes d'incendie et électriques sur l'ensemble des cheminées.
Des tâches nécessitant pour des raisons de sécurité la fermeture à la circulation de l'ouvrage entre 21 heures et 6 heures du matin. Afin de causer le moins de gêne possible aux utilisateurs et aux riverains, les équipes du Grand Lyon s'activent la nuit en utilisant des matériaux et des machines à faible nuisance sonore. Quant à la mise aux normes complète du tunnel, elle nécessitera, après au moins deux à trois ans d'études opérationnelles, un programme de travaux long et coûteux de plus de 60 millions d'euros.

Le bout du tunnel pour la fin 2005

Simultanément à ce chantier, le Grand Lyon poursuit les travaux engagés dès 1995 sur l'ouvrage de Fourvière. La pose d'un nouveau revêtement du tunnel est en cours, puis ce sera le renouvellement des circuits de ventilation avant de terminer, à la fin de l'année, par la rénovation de la salle des commandes et le raccordement au réseau Coraly, l'organisme qui coordonne le « PC circulation ». Durant toutes ces opérations, la circulation est interrompue dans le sens Paris-Marseille. ‹

MODES DOUX

La ville à vélo, c'est Velov's

2 000 vélos en 2005 au service des grands Lyonnais. Le Grand Lyon engage des actions pour inciter l'usage de modes de déplacements doux.

Les « Stations-vélos » arrivent à Lyon et Villeurbanne à partir de la mi-mars. Ce dispositif innovant en Europe réunit en un même endroit le stationnement sécurisé, la location et la mise à disposition, ainsi que l'entretien, de deux-roues destinés aux usagers. Dans un premier temps, ce sont près de 2 000 vélos qui seront répartis sur près de 200 points situés aux terminus des lignes de bus, tramway et métro, mais aussi aux gares SNCF de la Part-Dieu, de Perrache et de Saint-Paul.

Stations-vélos

Le nombre de stations et de vélos devrait doubler d'ici 2008 et couvrira l'ensemble du territoire.
Avec ce projet, l'ambition du Grand Lyon est de permettre aux deux roues de devenir une réelle alternative aux autres modes de transport. Le plan de développement des modes doux, adopté en 2003 prévoit aussi d'ici 2010 la construction de 200 kilomètres de pistes cyclables supplémentaires sur l'agglomération et la pose de 500 nouveaux arcs de stationnement. ‹

ENVIRONNEMENT

CHANTIERS PROPRES

PLUS DE SÉCURITÉ, MOINS DE NUISANCES

Le Grand Lyon a réactivé un protocole d'accord sur le thème des « chantiers propres ». Enjeu : l'amélioration du cadre de vie quotidien de chacun.

Les chantiers au bas de votre immeuble, qui apparaissent et disparaissent un beau matin sans laisser d'adresse, c'est fini. Certes, des travaux sur la voie publique sans nuisance, ça n'existe pas, mais rien n'empêche de travailler pour que la gêne occasionnée soit la plus réduite possible et la sécurité maximale. Le Grand Lyon a réactivé de manière volontaire un protocole d'accord signé entre ses services, les cinquante-cinq communes de l'agglomération et le Syndicat du bâtiment et des travaux publics autour du thème des « chantiers propres ».

300 panneaux d'information

Cette convention porte sur cinq grands axes : la sécurité, l'entretien, la définition et le respect des procédures, la formation du personnel d'encadrement et, enfin, la communication faite autour des travaux. Concrètement, ça change quoi ? Dorénavant, tous les chantiers conduits sur le territoire du Grand Lyon sont très clairement signalés, un panneau indique les coordonnées d'une « personne ressource » avec laquelle tout citoyen peut prendre contact. Trois cents panneaux ont ainsi été mis à disposition des entreprises par la direction de la Voirie. Chaque soir, et au cours de la journée si besoin est, les prestataires ont pour obligation de nettoyer le chantier et d'en sécuriser au maximum les abords.

Zones de travaux sous surveillance

Toujours en termes de sécurité, le protocole accorde une attention toute particulière à la formation des personnes et au respect de procédures très strictes. Une grande part du travail est donc menée en amont même des chantiers. Cela ne veut pas dire que rien n'est fait en aval, bien au contraire. Quotidiennement, des agents du Grand Lyon et des représentants du syndicat des BTP visitent des zones de travaux, établissent des constats, notent les manquements et enjoignent les entreprises concernées de modifier leur comportement. À terme, chaque citoyen devrait ainsi pouvoir constater une amélioration sensible de son cadre de vie. ‹

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

LA BELLE IDÉE DU JARDIN CITOYEN

Le Grand Lyon incite les particuliers à gérer eux-mêmes leurs déchets verts grâce à des bacs composteurs individuels. Une réponse citoyenne à un problème collectif.

Le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Rhône prévoit, pour une meilleure gestion des détritus organiques, le développement du compostage individuel. Il s'agit pour les particuliers vivant en zones rurales ou semi-rurales de gérer eux-mêmes leurs déchets verts, issus des potagers ou des cuisines, soit en tas sur le sol (facilité d'entretien et de contrôle, coûts très réduits), soit en bac ou « composteur » (plus esthétique, environnement immédiat propre, protection contre les animaux).

Guide à consulter

Afin de favoriser cette initiative, le Grand Lyon mène actuellement une opération-test sur cinq de ses communes (Charbonnières-les-Bains, Charly, Irigny, Sainte-Foy-lès-Lyon et Tassin-la-Demi-Lune) en proposant aux habitants de prendre en charge 30 % du coût d'un bac composteur individuel, le reste étant à la charge de la communauté urbaine. À terme, l'objectif est d'équiper en composteur individuel 10 % de la population pavillonnaire communautaire.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) a en outre mis au point un guide complet sur cette forme de recyclage et ses avantages : simplicité, économie, bon impact environnemental. C'est l'occasion de faire, à titre individuel, « un petit quelque chose » pour protéger notre planète... sans oublier que le compost peut ensuite être utilisé pour enrichir le sol de votre jardin. Rares sont les solutions à présenter autant d'atouts.

Composteur individuel

Participer au « mieux-vivre »

À l'heure où le Grand Lyon s'engage dans une démarche « Agenda 21 » poussée et dans un vrai travail de développement durable, il est souhaitable que chacun prenne part à cet effort. Le compostage individuel est une des réponses citoyennes à une problématique collective, une chance supplémentaire de participer au « mieux-vivre » de tous. ‹

→ **Pour en savoir plus :** www.grandlyon.com

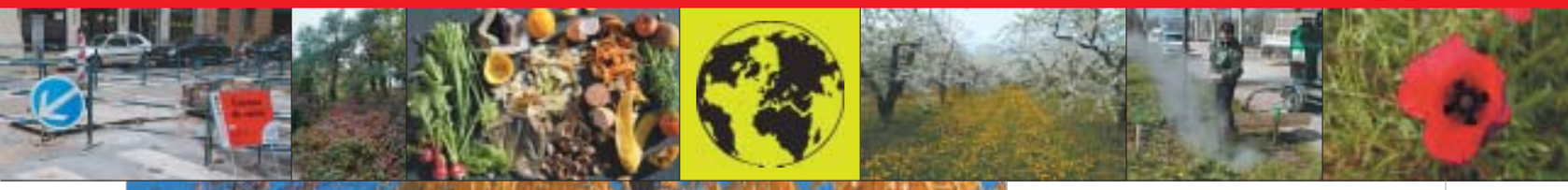

CADRE DE VIE

UNE VILLE PROPRE, C'EST POSSIBLE !

Aujourd'hui, près d'un fonctionnaire sur deux travaillant pour le Grand Lyon œuvre au sein de la direction de la Propreté, c'est dire si l'effort est considérable et à quel point la communauté urbaine se soucie du cadre de vie de ses citoyens. Et vous ?

Depuis 2003, d'importantes actions ont été menées pour améliorer, à la fois l'organisation et la qualité des services, mais aussi les capacités en termes de matériel. Fin 2006, ce programme de fond s'achèvera, il appartiendra alors à chacun de poursuivre, à titre individuel, les efforts initiés par les institutions. Faire de Lyon la ville la plus propre d'Europe est une ambition que nous sommes tous à même de partager au quotidien.

Des efforts sur tous les fronts

Afin d'augmenter les performances, les services du Grand Lyon ont été réorganisés en deux pôles distincts : collecte des déchets et nettoiement de l'espace public. Cela a permis de renforcer la présence des agents et du matériel, d'améliorer la planification et d'accroître la rapidité d'intervention. Parallèlement, en termes d'équipement, la communauté urbaine a déjà développé les brigades motorisées et consacrera un budget de 2 millions d'euros en 2005 à l'achat de nouveaux matériels, ceci en vue d'augmenter à la fois l'automatisation et la qualité du nettoiement. Enfin, et c'est sans doute le cœur même de l'action, une large place est faite à la formation. Tous les agents sont concernés, y compris les équipes d'encadrement. Des guides sur les « bonnes pratiques » ont été édités et distribués, le personnel a reçu ou reçoit une formation complète au management.

Une responsabilité individuelle

Et pourtant... malgré ces efforts et en dépit de quatorze déchetteries bien structurées, chaque jour, une vingtaine de camions parcourent les cinquante-cinq communes pour collecter les dépôts sauvages de matelas, d'éviers et autres encombrants. Chaque jour, les déjections canines polluent nos rues et chaque jour, quelqu'un « oublie » qu'une des 10 000 corbeilles installées sur le territoire se trouve, sans doute, à proximité immédiate. La propreté est l'affaire de tous, pensez-y ! ‹

MAUVAISES HERBES

Si mauvaises que ça ?

Depuis longtemps déjà, les collectivités, les entreprises et les particuliers ont pris l'habitude de pratiquer un désherbage chimique systématique dès que la moindre petite « mauvaise herbe » vient troubler la perfection du paysage. Avec pour conséquences, la pollution de nombreux cours d'eau et de nappes phréatiques, ainsi que la dispersion de produits pesticides dans l'air lors des applications. L'Organisation mondiale de la santé, comme de nombreux instituts de recherche, a d'ailleurs indiqué récemment son inquiétude face à « l'empreinte écologique » laissée par les traitements intensifs et leurs effets sur notre santé.

Eviter un monde aseptisé

Que faire ? Les services du Grand Lyon explorent un certain nombre de pistes : utiliser des molécules moins polluantes, réduire les quantités de produit et les fréquences d'utilisation et enfin modifier les méthodes d'élimination de ces herbes grâce à des traitements thermiques. La solution réside aussi, peut-être, dans un véritable contrôle de la « végétation spontanée », plus que dans son éradication systématique. En d'autres termes, le Grand Lyon entreprend dès maintenant de ne plus traiter les surfaces avant l'apparition réelle et avérée de plantes gênantes et de déterminer avec une très grande circonspection quelles sont celles dont l'enlèvement est souhaitable, voire indispensable. Par exemple, les petites herbes présentes au pied des arbres sont absolument sans conséquence sur l'hygiène, il n'y a donc aucune raison de les enlever... sauf à vouloir un monde aseptisé et artificiel. Tout l'enjeu est là. Les mentalités doivent changer, les perceptions se modifier, au risque de voir tout disparaître... définitivement. ‹

Désherbage agissant avec de l'eau chaude

RAYONNEMENT

© Gilbert Perez

COOPÉRATION

Grand Lyon – Hô Chi Minh-Ville : bâtir demain !

Depuis plusieurs siècles déjà, l'agglomération lyonnaise et l'Asie entretiennent des relations privilégiées. Pendant longtemps, les soyeux ont été à la base des échanges conduits avec cette partie du monde. Cela fait maintenant quatorze ans que Lyon et Hô Chi Minh-Ville (capitale économique du Vietnam comptant 7 millions d'habitants) coopèrent sur des thématiques urbaines. En 1997, un premier protocole d'accord a été signé entre les deux villes. Les réalisations ont, depuis lors, été nombreuses. La mise en lumière à l'automne 1999 du musée d'Hô Chi Minh, et plus récemment (avril 2004), celle du comité populaire, l'équivalent de l'hôtel de ville, se sont faites, par exemple, grâce à l'appui technique de Lyon et de son expérience acquise dans l'éclairage des bâtiments.

Mise en lumière de l'Opéra

Fin 2004, un nouveau projet de mémorandum a été rédigé, incluant cette fois-ci le Grand Lyon et l'Agence d'urbanisme. Deux axes de coopération prioritaires ont été retenus : la mise en valeur et la protection du patrimoine historique, ainsi que l'aménagement, le développement et les déplacements urbains. Concernant la mise en valeur du patrimoine, l'Opéra et le Palais de la réunification font partie des prochains bâtiments mis en lumière. À une plus grande échelle, l'Agence d'urbanisme apportera son expertise pour la révision de la planification générale de l'espace urbain. D'autres actions de coopération sont prévues dans le domaine des déplacements et des transports urbains. Enfin, le principal travail en commun se fera, sans doute, sur le projet d'aménagement du nouveau centre urbain d'Hô Chi Minh-Ville, le quartier de Thû Thiêm : 500 hectares (soit deux fois la superficie de Confluence) situés en pleine ville mais non encore urbanisés. Le Grand Lyon intervient ainsi sur l'un des plus grands projets contemporains de l'Asie du Sud-Est. ‹

CHARTE ÉCONOMIQUE

BARCELONE–LYON-TURIN : L'EUROPE DES VILLES

Le 6 décembre dernier, au palais des Congrès de Lyon, Joan Clos, maire de Barcelone, Gérard Collomb, président du Grand Lyon et Sergio Chiamparino, maire de Turin, signaient officiellement, pour une durée initiale de trois ans, une charte de coopération économique entre leurs trois villes.

Signature de la charte de coopération

Véritables portes d'entrée sur l'Europe du Sud, Barcelone, Lyon et Turin partagent, depuis longtemps déjà, une même philosophie du développement basée sur le partenariat. La charte de coopération signée en décembre est donc l'occasion de formaliser un peu plus un engagement commun, pour que se tissent des liens étroits entre les différents acteurs économiques et que s'engage un travail de promotion des régions à l'international.

L'économie au centre des échanges

Cinq axes majeurs ont été retenus pour cette première phase de collaboration : l'entreprenariat, les biotechnologies, l'attractivité des territoires, le tourisme, l'agro-alimentaire et la gastronomie. Concrètement, que va-t-il se passer dans les prochaines années ? La charte stipule que les trois villes devront participer de façon commune à des salons, à des congrès (BioVision, Globalcity, Mipim…), échanger sur de « bonnes pratiques », valoriser une même image, s'impliquer dans la coopération et la coordination des différentes institutions ou des partenaires.

Visibilité européenne et internationale

Les enjeux sont d'ordre européen mais pas seulement. Barcelone, Lyon et Turin sont, certes, au centre de nombreux échanges entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud mais elles ne sont pas les seules dans ce cas-là. En travaillant conjointement, elles s'offrent une opportunité supplémentaire de conquérir une dimension internationale tout en participant à la longue construction d'une certaine unité au sein du Vieux Continent. En ce sens, comme en tant d'autres, les trois métropoles méritent bien leur réputation de villes innovantes. ‹

COMMUNES

- ATTRACTIVE NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Tranquille cité postée en bord de Saône, à proximité de la Dombes et des monts d'Or, Neuville-sur-Saône s'affirme comme un centre actif et attractif.

Neuville la fleurie, Neuville l'accueillante, puise loin dans ses racines l'élan qui l'anime aujourd'hui. C'est au XVIIe siècle que la petite cité de Vimy a reçu son nom actuel et connu l'essor économique sous la houlette de son bienfaiteur, monseigneur Camille de Neufville de Villeroy. Le domaine d'Ombreval, résidence de plaisance de ce dernier, est d'ailleurs aujourd'hui le bâtiment administratif, l'emblème et le centre historique de la ville. La prospérité, ensuite développée par les diverses manufactures sous la Révolution industrielle, se perpétue aujourd'hui dans la présence du géant pharmaceutique Sanofi Aventis Pharma et de PME performantes.

Elle a tout d'une grande

Par bien des aspects, Neuville-sur-Saône, bourgade d'un peu plus de 7 000 habitants, se comporte comme une commune de deux à trois fois sa taille. Cette championne de la qualité de vie a tout d'une grande, avec ses cent soixante commerçants et artisans, ses services et nombreux équipements de loisirs qui drainent la population des communes voisines.

Collège rénové

On recense 4 350 licenciés de clubs sportifs, dont 928 seulement sont neuvillois, et pas moins de quatre-vingt-cinq associations. Le cinéma Le Rex, rénové récemment, a totalisé 38 000 entrées en 2004. Le collège Jean-Renoir doit être entièrement reconstruit à l'horizon 2007 et un nouveau lycée doit accueillir de 700 à 800 élèves dès la rentrée 2006. Deux projets qui viennent encore renforcer l'attractivité de la commune et incitent les familles à s'y installer.

Flambée de constructions

Sur le plan de l'habitat neuf, cent vingt logements viennent d'être livrés. Quatre autres opérations immobilières sont déjà en cours pour répondre à la pression croissante sur la demande d'immobilier et sur les prix, qui fait flamber le Val de Saône. Pourtant, il ne faut pas se fier à l'image erronée d'une ville élitiste, bourgeoisement retranchée sur ses quais. Elle reste au contraire un exemple de mixité sociale avec 33 % de logements sociaux répartis sur tout son territoire, ce qui la classe au cinquième rang des communes du Grand Lyon sur ce plan.

Au regard de ce carnet de premier de la classe, son positionnement géographique stratégique apparaît finalement, et paradoxalement, comme le seul handicap sérieux de cette commune à la fois tranquille et dynamique. Entre le pont, qui permet de traverser d'une rive à l'autre de la Saône, et le passage nord-sud de l'ordre de 28 à 30 000 véhicules quotidiens, deux flux se croisent en pleine ville et la paralysent à longueur de journée. Ainsi, au rang des grands enjeux futurs, Neuville-sur-Saône mise gros sur la revitalisation de la ligne de chemin de fer Trévoux-Sathonay : un atout pour rallier le centre de Lyon facilement et continuer à s'affirmer comme un pôle d'attraction sans s'asphyxier. ‹

CÔTÉ PROJETS
« RÉINVESTIR LE CŒUR DE VILLE »

Paul Laffly, maire de Neuville-sur-Saône

« Neuville voit aboutir cette année plusieurs réalisations conséquentes autour de trois axes forts. L'embauche, en décembre dernier, d'un manager de centre-ville va permettre de redynamiser notre centre-ville commercial fort de cent soixante commerçants et artisans. Sur le créneau de l'enfance et de la petite enfance, nous ouvrirons, cet automne, notre centre Petite enfance. Avec une crèche familiale, une « joujouthèque », un relais d'assistantes maternelles, une garderie périscolaire qui viennent s'ajouter à notre garderie préexistante, ce lieu réunira en plein cœur de Neuville tous les équipements pour les enfants de 0 à 6 ans. Enfin, l'emplacement de l'ancienne piscine va être réinvesti autour de deux projets dédiés à la jeunesse. Dès cet été, un lieu d'accueil pour les 12-16 ans ouvrira à la place du bar. Pour l'été 2006, les anciens vestiaires et douches seront pour leur part transformés en centre de loisirs sans hébergement. Ces deux chantiers s'inscrivent dans un projet de plus longue haleine qui permettra à terme aux Neuvillois de se réapproprier leur cœur de ville en retrouvant, avec une technologie moderne, l'esprit du jardin du domaine d'Ombreval tel qu'il était au XVIIe siècle avec des passages d'eau et des allées paysagées. »

CHIFFRES CLÉS

- 7 024 habitants appelés les Neuvillois

- 540 hectares

COMMUNES

– LA MULATIÈRE : LA VILLE AU CONFLUENT

Enclavée à l'est par la Saône et le Rhône et à l'ouest par les monts du Lyonnais, la petite commune de La Mulatière (seulement 134 hectares) continue d'écrire son histoire, sans oublier de poursuivre le fil… de l'eau, sa compagne éternelle.

CHIFFRES CLÉS
- 6 858 habitants, appelés les Mulatins
- 134 hectares, dont 30 hectares boisés

Cette étonnante commune est à l'image d'un cours d'eau ; tel un bandeau aquatique, sa largeur maximale n'excède pas 1,5 kilomètre. Discrète et humble, elle épouse les formes du lit de la Saône puis du Rhône, comme pour mieux laisser les deux géants, maîtres des lieux. Excellemment exposée comme en atteste la présence (maintenant révolue) des coteaux du Lyonnais qui s'étendaient encore en 1964 de La Mulatière à Condrieu.
Aujourd'hui, on ne sait exactement l'origine de son nom. La première hypothèse est historique : il s'agirait de l'un des premiers riches occupants de la colline qui répondait au nom de Clément Mulat (vers 1380). La seconde puise ses réponses dans l'étymologie. Les chemins de halage le long des cours d'eau ont toujours été bordés par des relais de mules qui tiraient les bateaux. Ces relais s'appelaient des mulatières.
En dépit d'une forte croissance de la population dans les années 60-70, le renouvellement n'a été que partiellement assuré et la population est vieillissante. Cependant, la ville reste active, très tournée vers la vie associative (33 associations), loin d'une simple cité-dortoir. Force est de constater qu'il s'agit d'un lieu de vie agréable et flatteur, dont les Mulatins sont fiers. Et s'il existe autre chose dont les habitants de La Mulatière s'enorgueillissent, c'est « la roseraie ». Entendez-là le Conservatoire des roses anciennes qui est un lieu privé mais qui ouvre ses portes au public au printemps pour la plus grande joie de tous.
Enfin, comment évoquer La Mulatière sans parler du Confluent, cet ancien quartier qui a perdu son identité historique (guinguettes, commerces…) en raison de la mise en place de l'autoroute A7, dont l'intensité du trafic a apporté de fortes nuisances sonores. Il ne reste aujourd'hui que le club de joutes, symbole de l'interaction passée de la commune avec ses cours d'eau.

Se réapproprier le confluent
Aujourd'hui, si la vie s'est déplacée plus haut, dans le quartier du Roule, des projets d'aménagements locaux visent à donner la possibilité aux habitants de se réapproprier les quartiers du Confluent. S'inscrire dans le projet Lyon Confluence est en cela un formidable défi puisqu'il s'agira d'apporter des réponses en termes d'embellissement des quais, d'halte fluviale… De belles évolutions en perspective pour une ville qui fêtera tout au long de l'année ses 120 ans d'existence. ‹

CÔTÉ PROJETS
« RÉNOVER LA PLACE LECLERC ET TROUVER UNE COHÉRENCE ENTRE LE BAS ET LE HAUT DE LA CITÉ »

Guy Barret, maire de La Mulatière
« Le projet numéro 1 du mandat est la rénovation du quartier de la place Leclerc, autour de l'ancienne mairie (actuelle Maison du Confluent). Tout d'abord, un écran acoustique va être mis en place afin de diminuer les nuisances sonores. Une peinture, sur la symbolique de l'eau, ornera l'ensemble, côté autoroute, et un talus végétalisé sera disposé côté place Leclerc. Cet espace deviendra un lieu de convivialité où seront installés des bancs publics, des terrains de jeux pour enfants… Fin de projet prévue à l'horizon 2007.
La commune portera aussi une réflexion sur le déséquilibre en offre de services et d'équipements entre le haut et le bas de la cité. En effet, celle-ci s'est progressivement déplacée en haut dans le quartier du Roule où la nouvelle mairie a élu domicile depuis 2000. Une centralité de ville est à réaliser sans oublier la rénovation et la remise aux normes, déjà en cours, d'équipements vieillissants comme le stade, la piste d'athlétisme et la piscine. »

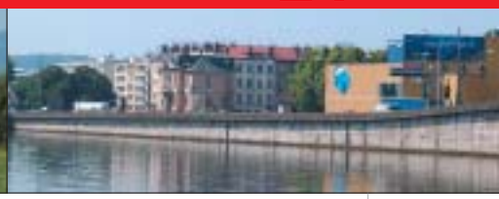

FONTAINES-SUR-SAÔNE, LA VITALITÉ DE LA JEUNESSE

Le long de la Saône, Fontaines-sur-Saône s'est forgé l'image d'une commune résidentielle paisible privilégiant la qualité de vie. Chargé d'histoire, ce village referme des trésors du passé.

Même si Fontaines-sur-Saône est une commune à part entière depuis seulement 1850, date de la première séance du conseil municipal, son histoire se perd dans la nuit des temps. À l'époque néolithique, 5 000 à 2 000 ans avant Jésus-Christ, des peuplades successives ont erré en ces lieux. De nombreux vestiges, comme des silex, des ossements humains et des défenses de mammouth témoignent d'une présence très ancienne de l'homme sur ce territoire. D'autres traces des différentes périodes ont été mises au jour, telles que cette forge authentifiée de l'âge de bronze ou ces poteries et pièces de monnaie romaines. C'est au XIXe siècle que ce village de bord de Saône, va devenir une commune à part entière.

Autrefois, la paroisse de Fontaines-en-Franc-Lyonnais, ainsi qu'on l'appelait en référence aux trois rivières (Échets, Prollières et Combes) longeant ses terrains, se composait alors de trois hameaux : Saint-Martin, Notre-Dame et Saint-Louis, qui appartenait à Pierre Baron du Soleil, procureur général en la Cour des monnaies à Lyon, dont les armoiries figurent encore sur les anciens bâtiments de la ville. À partir de 1789, Notre-Dame est devenue une commune indépendante sous le nom de Cailloux-sur-Fontaines puis c'est au tour en 1850 de Saint-Louis de se détacher de Saint-Martin pour former une nouvelle circonscription administrative sous le nom de Fontaines-sur-Saône.

Une ville tranquille dans un écrin de verdure

La commune se divise aujourd'hui en deux parties bien distinctes : Les Marronniers, quartier neuf et résidentiel, et le bourg situé le long de la Saône. Ces deux hameaux sont reliés par la montée Roy, voie touristique par excellence, dont le belvédère situé au sommet domine la magnifique vallée de la Saône et offre un panorama grandiose sur les monts du lyonnais. Il est également possible d'admirer le château Roy du XVIIe siècle et ses tourelles, ainsi que ses deux portes majestueuses donnant accès à cette immense propriété. Autres anciennes constructions, l'église construite en 1852 de style ogivale au clocher doté d'une flèche élancée recouverte de cuivre, dont le vert se dessine sur le coteau voisin, domine harmonieusement une place agréable et fleurie qui va, dans le courant de l'année, être entièrement rénovée afin de devenir à nouveau un lieu de rencontre et de flânerie.

Le charme de Fontaines-sur-Saône, située à une douzaine de kilomètres de Lyon, attire de nombreux amoureux de la nature et de la tranquillité. Sans aucune industrie, ce village est devenu au fil du temps une ville-dortoir. L'évolution de la population fut très rapide, de 2 040 habitants en 1946 contre 6 818 Fontainois au recensement de 1999. Cette forte croissance a provoqué le développement de l'urbanisme et des constructions publiques nécessaires, comme des établissements scolaires pour le primaire, une école de musique, des équipements sportifs et des crèches. ‹

CHIFFRES CLÉS
- **6 818 habitants, appelés les Fontainois**
- **232 hectares**

CÔTÉ PROJETS
« UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE »

Patrick Bouju, maire de Fontaines-sur-Saône

« Depuis 2003, nous travaillons à la rénovation totale du centre-ville afin d'améliorer la qualité de vie en lançant un programme de démolition et de construction d'habitats et de faciliter la circulation des piétons et des véhicules. Ce projet a reçu un accueil favorable de la population qui l'a fortement approuvé. Aux 290 logements sociaux actuels, nous allons donc proposer 130 habitations supplémentaires et une cinquantaine en accession. Nous souhaitons que ces bâtiments de petite taille soient construits avec des matériaux de qualité respectant l'environnement. La place centrale fait également l'objet de notre attention. Située au centre de la commune le long de la rue Gambetta, elle va devenir un lieu ouvert à tous, entouré de nouvelles places de stationnement. 2005 sera l'année de la concrétisation avec le premier immeuble démoli et le début des premières constructions. Cet imposant chantier s'achèvera en 2009. En parallèle, nous avons mené un certain nombre de travaux en 2004, comme la réhabilitation du cimetière, la création du restaurant scolaire des Marronniers et la rénovation de l'église que nous poursuivons cette année. C'est important de proposer une ville où il fait bon vivre. Fontaines-sur-Saône est un village où la population est jeune et a donc besoin de trouver une large gamme de services. »

TRIBUNE

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES DU GRAND LYON

LE GLOSSAIRE D'AGLO

SUBSIDIARITE [sypsidjarite] : nom féminin
Principe de subsidiarité, en droit administratif, principe de délégation verticale des pouvoirs, notamment dans les fédérations. La tradition politique française est presque opposée au principe de subsidiarité, la relation du citoyen à l'État est directe. La politique actuelle qui vise à plus de décentralisation met aussi en exergue le principe de subsidiarité. En transférant certaines de ses compétences aux collectivités, l'État invoque le principe de subsidiarité.
Une des idées fondatrices d'AGLO est la réduction du nombre de strates administratives et politiques qu'elles soient nationales ou locales. Le modèle actuel est trop opaque : État, Région, Département, Communauté de communes, Commune. Comment le citoyen peut-il s'y retrouver ? Comment l'action politique peut-elle être efficace ?
Dans cette optique, le principe de subsidiarité correspond à notre demande d'efficacité. Une politique pour être la plus efficace possible doit être menée au niveau le plus proche du bénéficiaire. Redistribuer les compétences entre les instances représentatives, selon le seul critère du meilleur service aux citoyens et remettre le citoyen au cœur de la décision politique, c'est ce que l'on attend de la subsidiarité. En étant plus proche du citoyen, la décision politique sera aussi plus lisible donc plus intéressante et incitera chacun à participer à la vie publique. C'est ce que souhaite AGLO pour l'avenir de notre démocratie.

Groupe **Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)**
Président : Patrick BERTRAND
Chargée de mission : Dominique Kaercher

LE GRAND LYON EST SANCTIONNÉ POUR SON MANQUE DE TRANSPARENCE

Le tribunal administratif vient d'annuler, à la demande de notre groupe, le budget 2002 dont le débat avait été tronqué. Les élus de l'opposition avaient en effet découvert les orientations budgétaires sur leur pupitre à l'entrée de la séance et ne disposaient donc d'aucune information tangible pour pouvoir faire des propositions et étayer leur argumentation. Le président du Grand Lyon avait voulu faire passer en force un budget qui n'était pourtant pas sans conséquence sur l'avenir de notre collectivité puisqu'il augmentait les impôts perçus par le Grand Lyon de 7 %. Les conséquences juridiques pour l'avenir de notre collectivité sont minimes mais les conséquences politiques ne sont pas négligeables : le tribunal vient ainsi sanctionner la dérive antidémocratique du Grand Lyon que nous soulignons depuis plus de trois ans. Le discours grandiloquent de co-gestion droite-gauche et de concertation masque une réalité fort différente : l'exécutif de gauche décide seul de sa politique et ne respecte même pas les règles minimales de concertation avec son opposition.
Par ailleurs, le 3 mars 2003, l'exécutif a fait voter un texte permettant au seul bureau (c'est-à-dire au président et aux vice-présidents) de conclure des marchés dont le montant est inférieur à 3 millions d'euros (près de 20 millions de francs). Ainsi, les élus de l'opposition ne peuvent exercer qu'un contrôle restreint sur ce type de décision. La concertation ne se décrète pas dans les textes mais elle se mesure à la pratique démocratique d'une assemblée et de son exécutif. Souhaitons qu'en 2005 notre collectivité aille vers cette voie vertueuse.

Le groupe **Union Pour la Communauté**
Pour aller plus loin : www.millon.org - Tél : 04 26 99 58 92

« NOUS TRANSFORMONS LA VILLE »

La Gauche Alternative, Écologique et Citoyenne publie son bilan de mi-mandat, intitulé « Nous transformons la ville ». Une cinquantaine de pages pour mieux connaître les actions de ses 12 élu-e-s de Lyon et du Grand Lyon (1). Qu'ils soient, au Grand Lyon, présidents ou membres de commissions, administrateur du Sytral, chargés de l'Espace des Temps, ou, à Lyon, chargés des ressources humaines ou de l'éducation, ils sont tous pleinement partie prenante de la vie politique et démocratique de l'agglomération lyonnaise.
Ce bilan est une mise en lumière des avancées et réflexions portées par les élus du GAEC, ce qui n'empêche pas un regard vigilant et nuancé. Au fil des pages, on mesure le chemin parcouru, avec un bilan positif dans bien des domaines. Les élus du GAEC portent ce regard sur les aspects les plus significatifs de leurs actions – la politique de la ville, le logement social, les déplacements, les politiques temporelles, l'environnement… – sans taire leurs interrogations mais avec la satisfaction de voir que les engagements des plans de mandats sur Lyon et le Grand Lyon sont respectés.
De l'opposition, en 1995, à la gestion, depuis 2001, les valeurs et les ambitions restent les mêmes : proposer et mettre en œuvre des politiques aux contenus social, environnemental et démocratique exigeants. Il reste trois ans pour avancer encore plus en ce sens.
En attendant, n'hésitez pas demander le bilan à mi-mandat du GAEC pour porter vous aussi votre regard sur ce chemin parcouru à votre service.

Groupe **GAEC** (gauche alternative, écologique, citoyenne)
Tél. 04 26 99 38 83 - (Fax 39 58)
e-mail : groupegaec@grandlyon.org - site : www.gaec-lyon.org

(1) 7 élus et 5 élues dans les arrondissements ou à la mairie centrale de Lyon, au Grand Lyon, ainsi qu'à Bron, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin.

UNE AGGLOMERATION AMBITIEUSE

Lors de la dernière séance de l'assemblée communautaire, les élus du groupe Radical de Gauche du Grand Lyon ont émis un avis favorable sur la Directive Territoriale d'Aménagement, texte ayant pour objectif de fixer sur un périmètre allant jusqu'à Saint-Etienne quelques enjeux prioritaires de l'État pour concilier sur des territoires les notions d'aménagement, de développement durable et de protection de l'environnement.
À cette occasion, les Radicaux de Gauche ont rappelé qu'ils soutenaient la volonté politique exprimée au Grand Lyon de trouver une homogénéité territoriale avec une véritable politique de déplacements urbains, l'implantation d'infrastructures routières indispensables (contournement Ouest de Lyon, fin du périphérique lyonnais, financement de l'A45 entre Lyon et Saint-Etienne) et le rôle majeur que doit jouer dans ce développement l'aéroport Lyon / Saint-Exupéry.
C'est un enjeu considérable.

Groupe **Radical de Gauche**

FAISONS UN VŒU !

La fin de l'année 2004 a été lourde en émotions. À peine avions-nous le temps de nous réjouir de la libération des 2 journalistes otages, que la terre dans sa colère, balayait une fois encore, nos certitudes de l'avoir, en partie, soumise.
Notre société médiatique nous a envoyé des images terribles, réveillant la conscience universelle et la solidarité mondialisée, mais aussi nos peurs archaïques. Pouvait-on prévoir ? Pouvait-on au moins limiter le nombre de victimes par un système d'alerte ? Anticiper, prévoir, décider : le lendemain d'une catastrophe, les mêmes mots reviennent.
S'il faut revenir modestement à l'échelle de l'agglomération lyonnaise, cela nous rappelle que la gestion préventive des risques naturels et technologiques doit rester une priorité dans nos décisions et se décliner dans les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Plan des Déplacements Urbains).
Mais à mi-mandat, il paraît surtout urgent que la vision d'agglomération sur les vingt ou trente ans à venir soit enfin débattue au sein de la communauté urbaine. Elle doit combiner à la fois la volonté économique de donner à la métropole lyonnaise un rayonnement européen, mais aussi le respect de la dimension humaine du quotidien de ses habitants (environnement et déplacements).
Nous réclamons ce débat depuis trois ans…
Faisons un vœu pour 2005 !

Les élus du groupe **UMP** vous souhaitent une très bonne année.

Groupe **Grand Lyon d'Abord**

BIEN ORIENTER L'AVENIR…

La Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise a reçu l'avis favorable du groupe UDF et apparentés sous certaines réserves.
Si notre objectif est bien de favoriser le développement de notre métropole dans les domaines économique et des transports, de préserver les espaces naturels et agricoles, de lutter contre l'étalement urbain et d'améliorer le cadre de vie… Nous souhaitons plus particulièrement qu'une réelle concordance s'établisse entre la construction de nouvelles voiries et la mise en place des transports en commun correspondants. L'un ne peut aller sans l'autre.
L'aménagement de nouvelles grandes infrastructures routières est indispensable à l'équilibre et à l'avenir de notre agglomération. Cependant, il est absolument nécessaire de veiller à ce que le trafic local et le trafic de transit soient toujours soigneusement séparés.
Le trafic national et international doit largement éviter notre agglomération au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, afin de ne pas ramener la circulation de transit au cœur de l'agglomération.
Nous pensons qu'ainsi seront renforcés et développés notre cadre et notre qualité de vie, favorables à l'image et à l'attractivité de notre métropole.

Groupe **UDF et apparentés**

« ; ( ) : ! ? ... »

L'élan de solidarité extraordinaire qui a suivi le tsunami en Asie du sud-est a démontré la préoccupation de nos concitoyens au malheur qui frappe au loin. Pourtant, comme l'a rappelé le secrétaire général des Nations-Unies, l'aide des pays riches vers les pays du Sud a fortement baissé. Les besoins sont immenses face au « tsunami silencieux », selon un responsable de l'ONU, qui ravage plusieurs régions du monde. C'est malheureusement le cas de la France. Lors du sommet de Johannesburg sur le développement durable, la France a pris l'engagement de consacrer 0,7 % de son PIB à la coopération vers les pays du Sud d'ici 2012. Nous sommes aujourd'hui très loin du compte.
Depuis plusieurs années, le Grand Lyon a développé son action dans le domaine de la coopération décentralisée. Mais cela reste encore très insuffisant. Les Verts souhaitent que le Grand Lyon s'applique à lui-même ce chiffre, somme toute modeste, en consacrant 0,7 % de son budget à la solidarité vers le Sud. Malgré une multiplication par 5 depuis 2001, nous sommes encore en-deça de 0,1 % ! L'expérience et le savoir-faire du Grand Lyon dans le domaine des services publics (gestion de l'eau, déchets, transports, urbanisme...) pourraient en outre être d'un précieux appui pour de nombreuses villes des pays du Sud, qui, à leur tour, ont à nous apprendre : la coopération est un échange, où chacun des partenaires s'enrichit de l'expérience de l'autre.
Par exemple, la conférence des maires israéliens et palestiniens pour la paix au Proche Orient qui s'est tenue à Lyon a montré la nécessité d'aider ces villes à gérer la ressource en eau, qui est là-bas un bien trop rare pour être gaspillé. Fort de son expérience dans ce domaine, nous souhaitons que le Grand Lyon propose un partenariat avec les villes palestiniennes, notamment dans la bande de Gaza, en lien avec des villes israéliennes proches. Notre développement ne sera durable que s'il est solidaire. Les Verts souhaitent que le Grand Lyon devienne un moteur de la solidarité internationale.

Groupe **Les Verts** - Présidente : Françoise Besnard

LA LOUPE ET LA LONGUE-VUE (VERSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

Le Grand Lyon, comme toutes les grandes collectivités publiques de notre agglomération, a été sollicitée par l'État pour donner son avis sur la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA). Ce document regroupe les directives nationales, destinées à encadrer nos propres documents de planification urbaine.
Ce texte est donc fondamental pour les vingt ans à venir en matière de déplacements, d'économie, de préservation des espaces naturels et agricoles, de foncier ou d'environnement. Mais il doit être pris pour ce qu'il est vraiment : non pas un document imposant une réalisation, mais plutôt une norme interdisant tout ce qui peut lui être contradictoire. La nuance est très importante...
Notre groupe, désirant toujours apporter sa contribution à la définition de notre agglomération pour les générations à venir, s'est très fortement mobilisé pour que la communauté urbaine ne donne un avis favorable que sous réserve d'éléments destinés à être repris par le Préfet dans la rédaction finale de la DTA.
Ainsi, nous estimions primordial que puissent être évoqués, dans cet avis, l'envolée des prix du foncier, la nécessité de réaliser des diagonales autoroutières entre Châlon et Millau (plutôt que le COL) pour désengorger la vallée du Rhône, la nécessaire limitation de l'activité logistique aux abords de notre agglomération, l'impact des projets autoroutiers (A89 en provenance de Roanne et A45 en provenance de Saint-Etienne) sur ses entrées, la nécessité d'apporter des solutions multi-modales au problème de transports dans la vallée de la Saône, la reconnaissance de Techlid comme espace économique métropolitain, l'importance du bouclage du périphérique, etc.
Pour conclure, nous pensons que c'est aussi en prenant de la hauteur sur l'avenir de notre agglomération que nous construirons un territoire proche des habitants. Ce n'est pas un paradoxe, c'est juste une façon de voir les choses, avec une loupe et avec une longue-vue...

Groupe **Synergies** - Contact : chargé de mission, 04 78 63 45 84

ILS ONT OSÉ !... LA MORT TAXÉE ?...

Incroyable ! La TVA - 19,6 % - vient d'être appliquée pour la première fois aux crématoriums de Bron et de Lyon comme dans toute la France ! Comme s'il s'agissait d'une entreprise à but de profit ! Au nom du libéralisme concurrentiel, conforté par le contenu de la Constitution européenne en débat actuellement, les mécanismes de la politique dite « libérale » de Raffarin accélère l'étranglement financier des activités du service public.
Non content de tenter de déstructurer les grands services publics comme les PTT, la SNCF, le secteur hospitalier, EDF, l'éducation nationale..., de liquider une partie de la fonction publique, les collectivités locales sont la cible d'une politique - disons-le carrément ! - d'une politique capitaliste qui a revêtu le costume soi-disant libéral. Appellation trompeuse s'il en est ! Ainsi, les établissements publics que sont le Conseil régional, le Conseil général, la communauté urbaine, les municipalités – au-delà des contradictions de leur politique, au-delà des minorités-majorités dans leur gestion – méritent d'être défendus et, plus encore, développés, au même titre que les grands services publics nationaux.
Pilier incontournable de la République, ils sont en effet mis en cause sous prétexte d'alignement sur une politique européenne plus que contestable et qu'il faut modifier pour une Europe démocratique, sociale et solidaire. C'est pourquoi, contrairement aux propos de monsieur Perben, les salariés des services publics, des collectivités territoriales et locales souhaitent-ils l'arrivée d'un faux messie du bonheur ? À chacune et chacun d'entre nous de prendre conscience de nos responsabilités républicaines !

Groupe **Communiste & intervention citoyenne**
Contact : 04 26 99 38 79 - groupecommuniste@grandlyon.org

LA BD DES SOCIALISTES

Groupe **socialiste & apparentés** du Grand Lyon
Contactez-nous au 04 78 63 48 29
Groupesocialiste@grandlyon.org

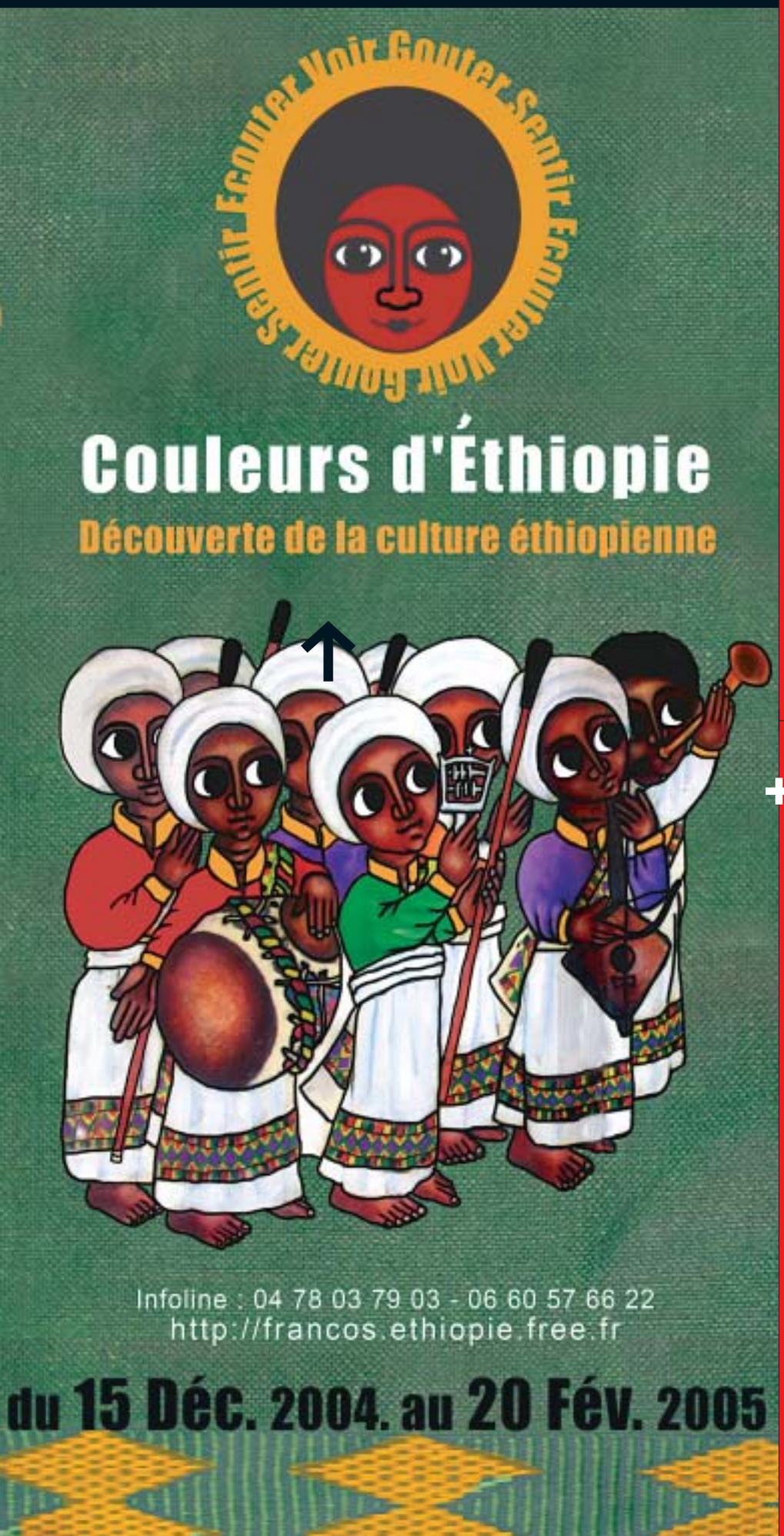

À VOTRE SERVICE

INFOTRAFIC
Ce site vous présente l'état du trafic dans le Grand Lyon avec les chantiers perturbants et les points noirs de la circulation.
Numéro vert **0800 15 30 50** (appel gratuit depuis un poste fixe)
http://infotrafic.grandlyon.com

RECHERCHE DÉSESPÉRÉMENT
En fouillant dans votre sac, un objet tombe dans une bouche d'égout…
un numéro de téléphone pour le récupérer : **04 72 76 85 50**

ALLO TCL **08 20 42 70 00** (12 centimes d'euro la minute)

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION ROUTIÈRE
0826 022 022 (audiotel) http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr

SITE ÉCONOMIQUE DU GRAND LYON
www.entreprendre.grandlyon.com

MILLÉNAIRE 3
Le Club « Millénaire3 » permet d'exprimer ses idées ou expériences : **http://www.millenaire3.com**

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
Planification urbaine **04 78 63 43 43**

RESPIRALYON **www.respiralyon.org**

ALE **04 37 48 25 90 www.ale-lyon.org**

DÉCHETTERIES

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
Impasse du Tronchon **04 78 47 56 51**
DÉCINES
66, rue Paul-et-Marc-Barbezat **04 78 46 35 04**
GENAS
Rue de l'Égalité **04 78 90 64 03**
LYON 7E
12, boulevard de l'Artillerie **04 72 73 46 57**
LYON 9E
82, avenue Sidoine-Apollinaire **04 78 47 10 57**
NEUVILLE-SUR-SAÔNE
Avenue des Frères-Lumière **04 72 08 92 75**
PIERRE-BÉNITE
Chemin de la Gravière **04 72 39 21 87**
RILLIEUX-LA-PAPE
Route de Fontaines **04 78 97 10 30**
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES
2, avenue Louis-Pradel **04 78 57 16 59**
SAINT-PRIEST
Rue du Mâconnais **04 78 21 07 43**
VAULX-EN-VELIN
15, rue Mendès-France **04 78 80 71 39**
VÉNISSIEUX
Rue Jean-Moulin **04 78 70 56 65**
VILLEURBANNE
Rue Alfred-Brinon **04 78 84 56 09**

D'octobre à mars : *du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h, samedi : 9h-17h. Fermeture dimanche et jours fériés*
D'avril à septembre : *du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h, samedi : 8h30-18h30. Fermeture dimanche et jours fériés*